

IAMGOLD ANNONCE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2023

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 11 mai 2023 – IAMGOLD Corporation (NYSE : IAG, TSX : IMG) (« IAMGOLD » ou la « Société ») présente ses résultats financiers et ses résultats d'exploitation pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2023.

FAITS SAILLANTS :

Résultats d'exploitation

- La production d'or attribuable liée aux activités poursuivies a atteint 113 000 onces.
- Les produits liés aux activités poursuivies ont totalisé 226,2 millions \$ pour la vente de 119 000 onces (109 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 1 893 \$ par once.
- Le coût des ventes par once lié aux activités poursuivies s'est établi à 1 176 \$, les coûts décaissés¹ par once liés aux activités poursuivies ont atteint 1 094 \$ et les coûts de maintien tout inclus¹ (« CMTI ») par once liés aux activités poursuivies ont totalisé 1 525 \$.

Résultats financiers

- Le profit net attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ a atteint 6,3 millions \$, ou 0,01 \$ par action, et le profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres¹ s'est chiffré à 24,9 millions \$ ou 0,05 \$ par action.
- La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation a atteint 13,4 millions \$. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants¹ s'est établie à 55,7 millions \$.
- Le résultat avant intérêts, impôts et amortissement (« RAIIA »)¹ provenant des activités poursuivies a totalisé 68,4 millions \$ et le RAIIA¹ ajusté, 83,0 millions \$.
- Les flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation¹ liés aux activités poursuivies ont atteint 2,7 millions \$.
- La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 532,1 millions \$ au 31 mars 2023. La Société a remboursé 255,0 millions \$ au titre de sa facilité de crédit renouvelable garantie (la « facilité de crédit ») au premier trimestre de 2023. Le solde disponible était de 257,3 millions \$ au 31 mars 2023.

Côté Gold

- Au 31 mars 2023, on estimait que le projet Côté Gold était réalisé à environ 79,8 %.
- La Société a engagé des coûts de construction attribuables de 158,6 millions \$ à Côté Gold au premier trimestre de 2023, soit environ 1,37 milliard \$ depuis le début de la construction, sur une base de 70 %.
- Sumitomo Metal Mining Co., Ltd. et SMM Gold Cote Inc. (« Sumitomo » ou « SMM ») ont financé 189,0 millions \$ au titre de l'obligation de financement de la Société, et 7,1 millions \$ supplémentaires en raison de l'augmentation de leur participation dans le projet au premier trimestre de 2023, conformément à l'entente de coentreprise non constituée en société de Côté Gold modifiée (l'« entente modifiée »), réduisant la participation de la Société dans la coentreprise à 62,5 %.
- Sumitomo a financé un total de 61,0 millions \$ des contributions de la Société en avril et en mai, ce qui a réduit la participation de la Société à 60,3 % et a conclu l'entente de financement. On estime que SMM versera 82,8 millions \$ supplémentaires pour le reste de 2023 en raison de sa participation accrue.
- Les coûts estimatifs attribuables à engager s'élèvent à 625 à 700 millions \$, sur une base de 70 %, pour l'achèvement de la construction. IAMGOLD devrait financer de 460 à 535 millions \$ d'ici la fin de 2023 selon sa participation de 60,3 % dans la coentreprise non constituée en société de Côté Gold. Voir la section « Projet Côté Gold ».

Siège social

- Le 31 janvier 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation dans la mine Rosebel à Zijin Mining Group Co. Ltd. (« Zijin »), qui avait été annoncée le 18 octobre 2022. Au premier trimestre de 2023, la Société a reçu un produit en trésorerie de 386,4 millions \$, constitué du produit de la vente de 360,0 millions \$, majoré de 29,8 millions \$ en trésorerie détenue par Rosebel au 31 janvier 2023, déduction faite d'ajustements préliminaires de 3,4 millions \$ du fonds de roulement. La Société devrait recevoir environ 9,8 millions \$ d'ici le 30 juin 2023, soit le solde de la trésorerie détenue par Rosebel au 31 janvier 2023, de 9,6 millions \$, et les derniers ajustements du fonds de roulement, de 0,2 million \$.
- Le 25 avril 2023, la Société a conclu la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés à un stade préliminaire de prospection de Boto Ouest, de Senala Ouest et de Daorala, et de sa participation dans la convention de participation conditionnelle de Senala, au Sénégal, pour un produit en trésorerie brut de 197,6 millions \$ (avant impôts). Le produit brut comprend des paiements différés de 32,0 millions \$ à recevoir au troisième trimestre de 2023. Voir la section « Actifs de Bambouk ».
- La Société dispose de liquidités disponibles de 789,4 millions \$ composées de trésorerie et équivalents de trésorerie de 532,1 millions \$ et du solde disponible de la facilité de crédit de 257,3 millions \$ au 31 mars 2023. À la suite de la clôture de la vente des actifs stratégiques restants décrits précédemment, la Société croit qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour financer les 460 millions \$ et les 535 millions \$ nécessaires pour achever la construction du projet Côté Gold selon le calendrier et les estimations actuels. La Société continue de mettre de l'avant d'autres possibilités de financement pour renforcer ses activités, améliorer ses liquidités et rétablir sa participation dans le projet Côté Gold à 70 % au moment voulu. Voir la section « Liquidités ».

« Au premier trimestre, IAMGOLD a fait état des résultats de production impressionnants à Essakane et à Westwood, malgré des pressions sur les coûts conformes à nos estimations et à ce qui semble être une nouvelle normalité pour notre industrie », a déclaré Renaud Adams, président et chef de la direction d'IAMGOLD. « La mine Essakane a enregistré une production attribuable de 92 000 onces. Nos équipes du Burkina ont fait preuve d'une résilience et d'une souplesse remarquables, alors que des teneurs supérieures à celles modélisées ont contribué à compenser le nombre de tonnes extraites, qui a été inférieur aux prévisions en raison des défis continus liés à la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la sécurité dans le pays. À Westwood, nous avons constaté une augmentation continue de la production, qui a atteint 21 000 onces au cours du trimestre, notamment grâce aux avantages qui découlent des travaux de réhabilitation en cours depuis les 18 derniers mois, qui devraient bien positionner l'exploitation pour la fin de l'année. »

« À Côté Gold, le projet continue de progresser rapidement vers la production initiale, prévue au début de l'année prochaine. Le projet, qui était achevé à environ 80 % à la fin de mars, atteint des niveaux d'activité plus élevés maintenant que le dégel printanier est presque terminé et que nous disposons d'une feuille de route claire. L'impact de Côté Gold sur la Société sera considérable puisque cet actif de longue durée et à faible coût réorientera notre base de production au Canada. De plus, nous continuons d'examiner les possibilités d'accroître la force et la souplesse de la situation financière de la Société afin de mieux la positionner en vue d'un retour éventuel à une participation de 70 % dans Côté Gold. IAMGOLD opère une transition importante et passe de l'étape de la construction et de la préparation opérationnelle à celle de l'optimisation et de la réalisation du potentiel de croissance de ses projets, ce qui créera des inducteurs de valeur et accélérera la création de valeur pour toutes les parties prenantes », a ajouté M. Adams.

RÉTROSPECTIVE TRIMESTRIELLE

Les tableaux suivants résument certains résultats d'exploitation et résultats financiers pour les trimestres terminés le 31 mars 2023 (1^{er} t. 2023) et le 31 mars 2022 (1^{er} t. 2022), ainsi que certaines mesures de la situation financière de la Société au 31 décembre 2023, au 31 décembre 2022 et au 31 mars 2022 : Les résultats financiers de Rosebel comprennent la période d'un mois terminée le 31 janvier 2023, avant la clôture de la vente à Zijin.

	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Importantes statistiques d'exploitation		
Production d'or – attribuable (milliers d'onces)		
- Essakane	92	112
- Westwood	21	16
Total des activités poursuivies	113	128
- Rosebel	25	46
Production d'or totale – attribuable (milliers d'onces)	138	174
Ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)		
- Essakane	88	119
- Westwood	21	16
Total des activités poursuivies	109	135
- Rosebel	24	46
Total des ventes d'or – attribuables (milliers d'onces)	133	181
Coût des ventes ¹ (\$/once vendue) – attribuable		
- Essakane	1 063 \$	784 \$
- Westwood	1 657	1 922
Total des activités poursuivies	1 176 \$	921 \$
- Rosebel	949	1 369
Total du coût des ventes ¹ (\$/once vendue) – attribuable	1 136 \$	1 035 \$
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables		
- Essakane	964 \$	781 \$
- Westwood	1 646	1 886
Total des activités poursuivies	1 094 \$	914 \$
- Rosebel	949	1 315
Coûts décaissés ² (\$/once vendue) – attribuables	1 068 \$	1 017 \$
CMTI ² (\$/once vendue) – attribuables		
- Essakane	1 157 \$	1 134 \$
- Westwood	2 508	2 376
Total des activités poursuivies	1 525 \$	1 389 \$
- Rosebel	1 358	1 784
CMTI ² totaux (\$/once vendue) – attribuables	1 495 \$	1 490 \$
Prix moyen réalisé de l'or (\$/once)		
- Activités poursuivies	1 893 \$	1 789 \$
- Activités abandonnées	1 905	1 886
Prix moyen réalisé de l'or total (\$/once)	1 895 \$	1 813 \$

1. Dans le présent communiqué de presse, le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, est présenté dans la note sur le coût des ventes dans les états financiers consolidés intérimaires.
2. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Résultats financiers		
(millions \$ liés aux activités poursuivies)		
Produits	226,2 \$	265,0 \$
Profit brut	43,1 \$	71,0 \$
RAIIA ¹	82,8 \$	135,0 \$
- Activités poursuivies	68,4 \$	110,3 \$
- Activités abandonnées	14,4 \$	24,7 \$
RAIIA ajusté ¹	106,4 \$	137,6 \$
- Activités poursuivies	83,0 \$	110,8 \$
- Activités abandonnées	23,4 \$	26,8 \$
Profit net attribuable aux porteurs de capitaux propres	11,9 \$	23,8 \$
- Activités poursuivies	6,3 \$	16,0 \$
- Activités abandonnées	5,6 \$	7,8 \$
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹	39,5 \$	26,1 \$
- Activités poursuivies	24,9 \$	16,4 \$
- Activités abandonnées	14,6 \$	9,7 \$
Profit net par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,01 \$	0,03 \$
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres ¹ – activités poursuivies	0,05 \$	0,03 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement ¹ – activités poursuivies	55,7 \$	108,7 \$
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	28,8 \$	142,3 \$
- Activités poursuivies	13,4 \$	116,0 \$
- Activités abandonnées	15,4 \$	26,3 \$
Flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière ¹	8,6 \$	86,6 \$
- Activités poursuivies	2,7 \$	86,9 \$
- Activités abandonnées	5,9 \$	(0,3) \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – maintien	35,0 \$	56,1 \$
Coûts en immobilisations ^{1,2} – expansion	159,1 \$	80,0 \$
	31 mars 2023	31 décembre 2022
Situation financière (millions \$)		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et placements à court terme	532,1 \$	407,8 \$
Dette à long terme	661,8 \$	918,7 \$
Trésorerie (dette) nette ¹	(261,6) \$	(605,6) \$
Facilité de crédit disponible	257,3 \$	26,6 \$

1. Il s'agit d'une mesure hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » à la fin du présent communiqué pour une description et un calcul de ces mesures.

2. Les coûts en immobilisations représentent les coûts engagés au titre des immobilisations corporelles et des actifs de prospection et d'évaluation.

PERSPECTIVES

Rendement opérationnel

	Réel au 1 ^{er} t. 2023	Prévisions pour l'exercice complet de 2023 ¹
Essakane (milliers d'onces)	92	340 à 380
Westwood (milliers d'onces)	21	70 à 90
Total de la production attribuable (milliers d'onces) ²	113	410 à 470
Coût des ventes ² (\$/once vendue)	1 176 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
Coûts décaissés ^{2, 3} (\$/once vendue)	1 094 \$	1 125 \$ à 1 175 \$
CMTI ^{2, 3} (\$/once vendue)	1 525 \$	1 625 \$ à 1 700 \$
Charge d'amortissement (millions \$)	44,0 \$	245 \$ à 255 \$
Impôts sur le résultat payé ⁴ (millions \$)	11,0 \$	70 \$ à 80 \$

1. Les prévisions pour l'exercice complet de 2023 ont été établies selon les hypothèses suivantes avant l'incidence des couvertures : un prix moyen réalisé de l'or de 1 650 \$ par once, un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32, un taux de change €/ \$ US de 1,10 et un prix moyen du pétrole brut de 91 \$ le baril.
2. Comprend Essakane, Westwood sur une base attribuable respective de 90 %, 95 % et 100 %.
3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».
4. Les directives relatives aux impôts payés reflètent les activités poursuivies et ne comprennent pas l'obligation fiscale en espèces découlant du processus de vente de Bambouk. Voir la section « Actifs de Bambouk » pour plus de détails.

Prévisions relatives à la production

Les prévisions de production d'or attribuable pour 2023 demeurent inchangées. La production devrait se situer entre 410 000 et 470 000 onces.

Prévisions de coûts

Selon les prévisions, les coûts décaissés¹ par once vendue devraient se situer entre 1 125 \$ et 1 175 \$ et les CMTI¹ par once vendue devraient s'établir entre 1 625 \$ et 1 700 \$. La Société prévoit que les coûts augmenteront au cours des deuxième et troisième trimestres de 2023 et qu'ils pourraient se situer à l'extrémité supérieure de la fourchette de référence ou au-delà en raison du volume plus élevé d'activités de découverte pendant ces périodes.

Les prix des principaux consommables, y compris le cyanure, la chaux et les corps broyants, correspondent aux niveaux atteints au deuxième semestre de 2022. On s'attend à ce que les prix du carburant et des produits connexes demeurent sous pression en raison des déséquilibres persistants entre l'offre et la demande mondiales. Les augmentations des prix du pétrole devraient être partiellement atténuées par le programme de couverture du pétrole. En excluant l'incidence du programme de couverture de la Société, une augmentation du prix du pétrole de 10 \$ le baril devrait entraîner une hausse des coûts décaissés de 12 \$ par once vendue. Selon les couvertures actuelles en place, la même variation devrait entraîner une augmentation des coûts décaissés de 7 \$ par once vendue.

Coûts en immobilisations¹

Les coûts en immobilisations de maintien¹ de 2023 devraient totaliser environ 195 millions \$ (\pm 5 %) et seront pour la plupart associés aux frais de découverte incorporés à Essakane (voir la section Essakane dans les exploitations) et au développement souterrain à Westwood. Les coûts en immobilisations d'expansion¹ de 2023 devraient se situer entre 805 et 880 millions \$ environ et les dépenses engagées à Côté Gold devraient se situer entre 800 et 875 millions \$ environ, selon la participation actuelle de 70 % détenue par IAMGOLD (voir la section « Projet Côté Gold »). Les autres coûts en immobilisations d'expansion¹ (exception faite de Côté Gold) devraient totaliser environ 5 millions \$ (\pm 5 %) à Essakane en vue de l'acquittement des engagements relatifs à la réinstallation du village d'Essakane.

(millions \$)	Réal au 1 ^{er} t. 2023			Prévisions pour l'exercice complet de 2023 ²		
	Maintien ³	Expansion	Total	Maintien ³	Expansion	Total
Essakane	17,1 \$	0,5 \$	17,6 \$	150 \$	5 \$	155 \$
Westwood	17,8	—	17,8	45	—	45
	34,9 \$	0,5 \$	35,4 \$	195 \$	5 \$	200 \$
Côté Gold ⁴	—	158,6	158,6	—	800 à 875	800 à 875
Siège social	0,1	—	0,1	—	—	—
Total ^{5, 6, 7, 8}	35,0 \$	159,1 \$	194,1 \$	195 \$	805 à 880 \$	1 000 à 1 075 \$

1. Sur une base à 100 %, à moins d'indication contraire.
2. Estimation des coûts en immobilisations (± 5 %) à Essakane et Westwood.
3. Les coûts en immobilisations de maintien comprennent des frais de découverte incorporés (i) de 6,4 millions \$ pour Essakane et de 2,7 millions \$ pour Westwood au premier trimestre de 2023, et (ii) de 90 millions \$ pour Essakane et de 6,0 millions \$ pour Westwood pour l'exercice, selon les prévisions. Voir la section « Perspectives ».
4. Sur une base à 70 %.
5. Le tableau des perspectives de prospection comprend également 3,0 millions \$ en coûts d'actifs de prospection et d'évaluation incorporés.
6. Les coûts d'emprunts incorporés ne sont pas compris.
7. Voir la section « Prévisions de coûts » ci-dessus.
8. Les prévisions de l'exercice complet ne comprennent pas les coûts relatifs aux actifs de Boto détenus en vue de la vente. Voir la section « Actifs de Bambouk » pour plus de détails.

Prospection

Les dépenses de prospection de 2023 devraient se chiffrer à environ 18,0 millions \$, dont 3,0 millions \$ sont affectés au programme de forage de délimitation de la ressource Gosselin, ainsi qu'aux programmes de prospection primaire et à proximité des mines.

(millions \$)	Réal au 1 ^{er} t. 2023			Prévisions pour l'exercice complet de 2023 ¹		
	Incorporés	Engagés	Total	Incorporés	Engagés	Total
Projets de prospection primaire ²	— \$	2,8 \$	2,8 \$	— \$	13 \$	13 \$
Projets de prospection à proximité des mines	1,1	0,5	1,6	3	2	5
	1,1 \$	3,3 \$	4,4 \$	3 \$	15 \$	18 \$

1. Les prévisions de l'exercice complet ne comprennent pas les coûts relatifs aux actifs de Boto détenus en vue de la vente. Voir la section « Actifs de Bambouk » pour plus de détails.
2. Les projets de prospection primaire ne comprennent pas les dépenses de 2,3 millions \$ liées aux actifs de Boto actuellement détenus en vue de la vente.

ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

IAMGOLD est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable par le respect de normes élevées en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »), notamment par son engagement Zéro Incident®, dans tous les aspects de ses activités, en mettant particulièrement l'accent sur le respect de l'environnement naturel, l'établissement de forts partenariats communautaires et accordant la priorité à la santé et à la sécurité du personnel, des entrepreneurs et des consultants de la Société.

Santé et sécurité

La santé et la sécurité sont au cœur de la quête sans relâche de la Société de réaliser sa vision Zéro Incident®. Au moyen de divers programmes de prévention, la Société promeut en continu un milieu de travail sûr. Elle offre également un programme de mieux-être à tous les sites. Le taux de fréquence JART (jours d'absence, restrictions, transferts) était de 0,60 au 31 mars 2023 (comparativement à 0,29 au 31 mars 2022), dépassant la cible annuelle de 0,40 de la Société, avec une tendance à la hausse depuis octobre 2022. Le taux de fréquence TIE (total d'incidents enregistrables) était de 0,84 au 31 mars 2023 (comparativement à 0,83 au 31 mars 2022), dépassant la cible annuelle de 0,69 de la Société.

La tendance à la hausse est attribuable aux incidents enregistrables à Westwood, qui ont influé sur les taux de fréquence TIE et JART à l'échelle mondiale au cours du premier trimestre de 2023. En plus du programme préventif de santé et sécurité en place, des mesures précises ont été mises en œuvre pour atténuer la récurrence de ces incidents.

Environnement

La Société reconnaît que les activités d'exploitation minière sont énergivores et produisent d'importantes émissions de gaz à effet de serre (« GES »). En septembre 2021, la Société a annoncé qu'elle s'était fixé comme objectif global d'atteindre des émissions nettes négatives de GES d'ici 2050. Elle a également annoncé une cible d'incidence nette positive sur la biodiversité. Des objectifs à moyen terme seront établis dans le cadre de la feuille de route de la Société afin d'atteindre ces objectifs globaux. Un examen externe du profil d'émissions de GES de la Société à tous les sites a été effectué et un plan d'action provisoire des engagements mondiaux de la Société qui tient compte de la récente cession de certains de ses actifs est en cours de mise à jour. Les détails de la feuille de route seront publiés dans le premier rapport de la TCFD en 2023.

À Côté Gold, les efforts en matière d'obtention de permis se sont poursuivis au premier trimestre de 2023. Les permis modifiés délivrés permettent l'ajout d'infrastructures de campement temporaires afin de soutenir une augmentation du nombre de travailleurs sur le chantier pendant la construction. Au premier trimestre de 2023, la Société a présenté une demande au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario pour faire partie du Programme des normes de rendement à l'égard des émissions afin de se conformer encore davantage à ses obligations environnementales, notamment pour établir une base de référence en matière d'émissions pour Côté.

À Essakane, d'importants progrès ont été réalisés dans le cadre des études et du plan d'action pour la mise à jour du plan de fermeture de la mine, en consultation avec les autorités gouvernementales. Le plan de fermeture à jour devrait être terminé d'ici le milieu de 2023.

Développement social et économique

La Société explore continuellement les possibilités d'investissement dans les communautés touchées par ses activités et les occasions de partenariat avec ces dernières.

À Essakane, la Société a poursuivi sa participation au Fonds minier de développement local du Burkina Faso, programme mis en place par le gouvernement dans le cadre duquel la Société s'est engagée à contribuer à hauteur de 1 % de ses produits annuels. La contribution pour le premier trimestre de 2023 est estimée à 1,9 million \$. La phase 2 du projet Triangle d'eau, un partenariat avec Affaires mondiales Canada, Cowater et One Drop, a été approuvée et signée par les parties à la fin de décembre 2022. En février 2023, Cowater a mené une mission de collecte d'information exploratoire et a présenté la phase 2 aux parties prenantes du partenariat à Dori. Une mission subséquente est prévue pour avril 2023. La phase 2 du projet devrait profiter à environ 75 000 personnes de plus une fois terminée.

Le ministre des Mines et le chef de la Première Nation de Flying Post ont visité le site de Côté Gold au premier trimestre de 2023. De nombreuses réunions de comités ont eu lieu au site du projet avec des partenaires des Premières Nations. C'est le cas notamment du comité du leadership en matière d'ententes sur les répercussions et les avantages (« ERA »), du comité de la gestion environnementale, du sous-comité de l'emploi et de la formation, ainsi que du comité de gestion et de surveillance socioéconomiques. Une réunion du comité de mise en œuvre des ERA a eu lieu avec la communauté métisse historique d'Abitibi Inland (Nation métisse de l'Ontario, région 3). Dans le cadre d'un partenariat avec Indspire, un organisme de bienfaisance autochtone en éducation, quatre bourses d'études ont été accordées à des étudiants de niveau postsecondaire de la Première Nation de Mattagami, de la Première Nation de Flying Post et de la Nation métisse de l'Ontario. Des activités de sensibilisation ont également eu lieu auprès de parties prenantes régionales de Timmins et de Sudbury.

Gouvernance

Le conseil d'administration d'IAMGOLD (le « conseil ») a adopté de nouvelles lignes directrices en matière de diversité et de renouvellement en 2021, lesquelles reflètent les pratiques exemplaires en vigueur en matière de gouvernance. À l'heure actuelle, les femmes représentent environ 44 % des administrateurs et la durée moyenne des mandats au conseil est de moins de deux ans.

- Le 22 février 2023, Christiane Bergevin a été nommée administratrice indépendante au sein du conseil d'administration de la Société.
- Le 6 mars 2023, Renaud Adams a été nommé président et chef de la direction du conseil d'administration. Son mandat a débuté le 3 avril 2023. M. Adams remplace Maryse Bélanger, présidente du conseil, qui a agi à titre de présidente et chef de la direction par intérim pendant le processus de recrutement. M^{me} Bélanger continuera d'assumer son rôle de présidente du conseil.
- Le 6 mars 2023, Maarten Theunissen a été nommé chef de la direction financière après avoir occupé ce poste par intérim depuis septembre 2022.

ACTIVITÉS POURSUIVIES

Mine Essakane (participation d'IAMGOLD – 90 %)¹ | Burkina Faso

	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Importantes statistiques d'exploitation¹		
Minerai extrait (milliers de tonnes)	1 657	3 832
Teneur extraite (g/t)	1,82	1,05
Stériles extraits (milliers de tonnes)	4 628	11 346
Matière extraite (milliers de tonnes) – total	6 285	15 178
Ratio de découverte²	2,8	3,0
Minerai usiné (milliers de tonnes)	2 175	3 162
Teneur à l'usine (g/t)	1,62	1,39
Récupération (%)	91	88
Production d'or (milliers d'onces) – 100 %	103	124
Production d'or attribuable (milliers d'onces) – 90 %	92	112
Ventes d'or (milliers d'onces) – 100 %	98	131
Prix moyen réalisé de l'or³ (\$/once)	1 893 \$	1 885 \$
Résultats financiers (millions \$)¹		
Produits⁴	186,5 \$	248,2 \$
Coût des ventes⁴	104,6	103,1
Coûts de production	97,4	80,9
(Augmentation)/diminution des produits finis	(2,3)	9,9
Redevances	9,5	12,3
Coûts décaissés³	94,9	102,7
Coûts en immobilisations de maintien³,⁵	17,1	47,7
Coûts en immobilisations d'expansion³	0,5	1,0
Coûts en immobilisations	17,6	48,7
Profit provenant de l'exploitation	43,6	90,2
Mesures de rendement⁶		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 063 \$	784 \$
Coûts décaissés³ (\$/once vendue)	964 \$	781 \$
CMTI³ (\$/once vendue)	1 157 \$	1 134 \$

1. Sur une base à 100 %, à moins d'indication contraire.

2. Le ratio de découverte se calcule en divisant les stériles extraits par le minerai extrait.

3. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

4. Conformément à la note 28 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Coût des ventes déduction faite de la charge d'amortissement.

5. Comprend les frais de découverte incorporés de maintien de 6,4 millions \$ au premier trimestre de 2023 (29,9 millions \$ au premier trimestre de 2022).

6. Le calcul du coût des ventes, des coûts décaissés et des CMTI par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Exploitation

La production d'or attribuable au premier trimestre de 2023 s'est établie à 92 000 onces, soit une baisse de 20 000 onces ou de 18 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison d'une production plus faible, partiellement contrebalancée par des teneurs plus élevées.

Les activités minières ont généré 6,3 millions de tonnes au premier trimestre de 2023, soit une baisse de 59 % par rapport à la période équivalente de l'exercice précédent, puisque la flotte minière n'a pas pu fonctionner à plein rendement en janvier et en février en raison des perturbations importantes dans l'approvisionnement en carburant découlant de problèmes de sûreté dont il est question plus loin dans le communiqué. La situation s'est améliorée en mars et la flotte minière fonctionnait pratiquement à plein rendement en avril.

Au premier trimestre de 2023, le débit de l'usine a atteint 2,2 millions de tonnes d'une teneur moyenne à l'usine de 1,62 g/t, soit un déclin de 31 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. La baisse du débit au cours du trimestre est principalement attribuable à une plus faible utilisation de l'usine en raison des contraintes d'approvisionnement en carburant décrites ci-après. La teneur à l'usine était supérieure à celle de la période précédente en raison d'un rapprochement positif entre les teneurs et l'alimentation directe en matière depuis le fond à la phase 4. La teneur à l'usine devrait diminuer au cours de l'exercice, car l'alimentation de l'usine comprendra des matières de qualité inférieure provenant des empilements de minerai.

La récupération à l'usine a atteint 91 % au premier trimestre de 2023, et elle continue de tirer profit des récentes améliorations apportées aux pratiques de mélange du minerai et au circuit de récupération gravimétrique. Elle devrait continuer d'augmenter par rapport aux niveaux historiques, grâce à l'installation de tamis supplémentaires prévue au deuxième semestre de l'exercice.

Les problèmes de sûreté au Burkina Faso demeurent une préoccupation pour la Société en raison d'incidents terroristes survenus au pays et dans la région du nord-est, y compris dans les provinces du Séno et de l'Oudalan, adjacentes à la mine Essakane. La Société continue de prendre des mesures proactives pour assurer la sécurité du personnel dans le pays et ajuste constamment ses protocoles et les niveaux d'activité au site en fonction du contexte de sécurité. Elle dispose également d'un programme d'investissements dans la sûreté et l'infrastructure de la chaîne d'approvisionnement dans la région et à la mine avec le soutien du gouvernement. Les problèmes de sûreté continuent d'exercer des pressions croissantes sur la chaîne d'approvisionnement nationale qui pourraient avoir une incidence négative importante sur le rendement opérationnel futur.

Rendement financier

Les coûts de production ont atteint 97,4 millions \$, soit une augmentation de 16,5 millions \$ ou de 20 %, principalement en raison des pressions inflationnistes et de la réduction des activités minières décrites précédemment, ce qui a entraîné l'imputation de coûts d'exploitation minière supplémentaires de 23,4 millions \$ aux coûts de production, qui n'ont pas été incorporés en raison des activités de découverte réduites, et ce montant a été partiellement contrebalancé par la baisse des coûts d'extraction et d'usinage attribuables à une diminution du niveau des activités. La réduction de la capacité d'exploitation a engendré des coûts exceptionnels de 9,5 millions \$ et de 0,6 million \$ inclus respectivement dans les coûts de production et la charge d'amortissement au premier trimestre de 2023 (néant et néant au premier trimestre de 2022). Les coûts exceptionnels ont été exclus des coûts décaissés et des CMTI, lesquels ont diminué de 97 \$ par once vendue.

Le coût des ventes de 104,6 millions \$, exception faite de l'amortissement, correspond à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, car les coûts de production plus élevés au premier trimestre de 2023 ont été contrebalancés par le moment de la réalisation des ventes au cours du trimestre. Le coût des ventes par once vendue de 1 063 \$, exception faite de l'amortissement, a augmenté de 279 \$ ou de 36 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production et de la baisse de la production et des ventes.

Au premier trimestre de 2023, les coûts décaissés ont atteint 94,9 millions \$, soit une diminution de 7,8 millions \$ ou de 8 %, en raison de l'augmentation des coûts de production, exception faite des coûts exceptionnels, qui ont été contrebalancés par le moment des ventes. Les coûts décaissés par once vendue se sont établis à 964 \$, soit une augmentation de 183 \$ ou de 23 %, principalement en raison de la hausse des coûts de production et de la baisse de la production et des ventes.

Les CMTI par once vendue se sont établis à 1 157 \$, en hausse de 23 \$ ou de 2 %, en raison de l'accroissement des coûts décaissés par once vendue, qui a été partiellement compensé par les frais de découverte incorporés et les autres coûts en immobilisations de maintien.

Les frais de découverte incorporés ont atteint 6,4 millions \$, en baisse de 23,5 millions \$ ou de 79 %, puisque la priorité a été accordée à l'extraction en raison des contraintes liées à l'approvisionnement en carburant au cours du trimestre décrites précédemment.

Les coûts en immobilisations de maintien de 10,7 millions \$, exception faite des frais de découverte incorporés, comprenaient des pièces de rechange de 3,6 millions \$, des activités de gestion des résidus de 1,7 million \$, de l'équipement d'usine et mobile de 1,1 million \$, des frais de prospection de 1,0 million \$ et d'autres projets de maintien de 3,3 millions \$. Des coûts en immobilisations d'expansion de 0,5 million \$ ont été engagés pour respecter l'engagement relatif à la réinstallation des villages communautaires.

Perspectives

La production d'or attribuable à Essakane devrait se situer entre 340 000 et 380 000 onces en 2023. Les activités d'exploitation minière devraient revenir graduellement à la normale au cours de l'exercice, ce qui inclut une augmentation des activités de découverte au deuxième semestre. L'usine au deuxième trimestre devrait reprendre un débit normal, et sera alimentée en minerai directement et à partir des empilements.

Les coûts en immobilisations devraient atteindre environ 155 millions \$, ce qui inclut une hausse des frais de découverte incorporés au deuxième et au troisième trimestres pour donner accès aux zones minérales prévues du plan de production de 2024 et 2025, en supposant qu'il n'y ait aucune rupture dans la chaîne d'approvisionnement occasionnée par les problèmes de sûreté décrits précédemment.

Mine Westwood (participation d'IAMGOLD – 100 %) | Québec, Canada

	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Importantes statistiques d'exploitation		
Développement latéral souterrain (mètres)	1 494	848
Minerai extrait (milliers de tonnes) – sous terre	68	63
Minerai extrait (milliers de tonnes) – autres sources	193	159
Minerai extrait (milliers de tonnes) – total	261	222
Teneur extraite (g/t) – sous terre	6,35	6,10
Teneur extraite (g/t) – autres sources	1,44	0,90
Teneur extraite (g/t) – total	2,73	2,37
Minerai usiné (milliers de tonnes)	255	250
Teneur à l'usine (g/t) – sous terre	6,56	6,05
Teneur à l'usine (g/t) – autres sources	1,34	0,97
Teneur à l'usine (g/t) – total	2,77	2,18
Récupération (%)	92	91
Production d'or (milliers d'onces)	21	16
Total des ventes d'or (milliers d'onces)	21	16
Prix moyen réalisé de l'or ¹ (\$/once)	1 892 \$	1 872 \$
Résultats financiers (millions \$)		
Produits ²	39,6 \$	30,8 \$
Coût des ventes ²	34,5	31,0
Coûts de production	35,8	31,7
(Augmentation)/diminution des produits finis	(1,3)	(0,7)
Coûts décaissés ¹	34,3	30,5
Coûts en immobilisations de maintien ^{1, 5}	17,8	7,3
Coûts en immobilisations d'expansion ¹	—	0,5
Coûts en immobilisations ¹ – total	17,8	7,8
Profit (perte) provenant des exploitations	(5,2)	(5,0)
Mesures de rendement³		
Coût des ventes, exception faite de l'amortissement (\$/once vendue)	1 657 \$	1 922 \$
Coûts décaissés ¹ (\$/once vendue)	1 646 \$	1 886 \$
CMTI ¹ (\$/once vendue)	2 508 \$	2 376 \$

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR ».

2. Conformément à la note 28 des états financiers consolidés intérimaires concernant les produits et le coût des ventes. Coût des ventes déduction faite de la charge d'amortissement.

3. Le calcul du coût des ventes, des coûts décaissés et des CMTI par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

4. Comprend la dépréciation de la VNR des stocks d'empilement hors trésorerie et des stocks de produits finis de 0,6 million \$ pour le premier trimestre de 2023 (1,7 million \$ au premier trimestre de 2022), qui a eu une incidence sur le coût des ventes par once vendue, excluant l'amortissement, de 30 \$ au premier trimestre de 2023 (106 \$ au premier trimestre de 2022).

5. Comprend des frais de découverte incorporés de maintien de 2,7 millions \$ au premier trimestre de 2023 (néant au premier trimestre de 2022).

Exploitation

La production d'or de 21 000 onces au premier trimestre a augmenté de 5 000 onces ou de 31 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de la production est attribuable aux teneurs plus élevées à la mine souterraine et à la fosse à ciel ouvert Grand Duc.

Au premier trimestre de 2023, le minerai extrait a atteint 261 000 tonnes, soit une augmentation de 18 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, grâce aux améliorations continues de la productivité à la mine souterraine et à l'accroissement de la production à la fosse à ciel ouvert Grand Duc, ainsi qu'à une augmentation du ratio de découverte visant à d'obtenir un meilleur accès à un approvisionnement futur en minerai.

Le minerai extrait de la mine souterraine continue de présenter un rapprochement positif des teneurs par rapport aux teneurs des réserves en raison de l'effet de pépité dans des zones de la mine à teneurs plus élevées. Le minerai de Grand Duc montre également un rapprochement positif par rapport aux teneurs des réserves selon le modèle de blocs.

Le développement souterrain au premier trimestre de 2023 s'est progressivement amélioré par rapport aux périodes précédentes, pour un total de 1 494 mètres de développement latéral. L'intensification des activités de développement et de réhabilitation a permis d'obtenir l'accès à plusieurs fronts de taille à différents niveaux de la mine, qui procurent une plus grande flexibilité opérationnelle pour l'exploitation simultanée de plusieurs séquences de chantiers afin de soutenir le plan de production de 2023. Le programme de travaux de réhabilitation comprend la réparation et la mise à niveau de l'infrastructure souterraine actuelle conformément à la norme révisée sur la mécanique des roches, qui a été élaborée pour assurer des conditions de travail sécuritaires dans les portions sismiques de la mine. Cette activité permettra à la production de recommencer en toute sécurité une fois les travaux de réhabilitation terminés à un niveau spécifique. Le programme de travaux de réhabilitation, qui devraient être achevés au cours de 2023 et 2024, affiche actuellement de meilleurs taux de productivité que prévu, ce qui augmente la quantité de travaux et les coûts en 2023 et réduit les travaux requis en 2024.

Au premier trimestre de 2023, la production de l'usine s'est établie à 255 000 tonnes de minerai dont la teneur maximale moyenne est de 2,77 g/t, soit 27 % de plus qu'à la même période de l'exercice précédent. Il s'agit de la teneur la plus élevée depuis la reprise complète des activités de la mine souterraine en juin 2021.

En mars 2023, tous les permis environnementaux et réglementaires requis pour commencer l'exploitation du gisement satellite Fayolle, situé à environ 30 kilomètres au nord-ouest du complexe Westwood, avaient été obtenus. Le premier transport de minerai en vue d'un traitement au deuxième trimestre de 2023 a eu lieu à la fin du mois de mars. Le minerai à teneur relativement élevée provenant du gisement Fayolle devrait faire augmenter la teneur moyenne à l'usine du minerai provenant de sources de surface au cours de l'exercice.

Rendement financier

Les coûts de production ont atteint 35,8 millions \$, ce qui correspond à une hausse de 4,1 millions \$ ou de 13 %, alors que les activités d'exploitation souterraine continuent d'augmenter, y compris les activités de réhabilitation décrites précédemment. Ce montant est également influencé par l'incidence de l'inflation, la hausse des coûts de maintien de la flotte minière souterraine et l'augmentation des coûts d'exploitation minière par tonne à Grand Duc comparativement à l'exercice précédent en raison de l'inflation.

Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, a atteint 34,5 millions \$, ce qui correspond à une augmentation de 3,5 millions \$ ou de 11 % en raison de l'augmentation des coûts de production. Le coût des ventes par once vendue, exception faite de l'amortissement, a diminué de 265 \$ ou de 14 %, pour s'établir à 1 657 \$, en raison de l'augmentation des ventes d'or, en partie contrebalancées par la hausse des coûts d'exploitation minière.

Le coût des ventes a augmenté de 3,8 millions \$ ou de 12 %, pour s'établir à 34,3 millions \$, en raison des coûts d'exploitation minière accrus. Les coûts décaissés par once vendue, de 1 646 \$, ont subi une baisse de 240 \$ ou de 13 %, essentiellement provoquée par une augmentation des ventes d'or et en partie contrebalancée par des coûts de production plus élevés.

Les CMTI par once vendue se sont élevés à 2 508 \$, ce qui représente une augmentation de 132 \$ ou de 6 %, qui découle principalement de la hausse des coûts en immobilisations de maintien, y compris ceux liés aux activités de réhabilitation non récurrentes, partiellement contrebalancée par une diminution des coûts décaissés par once vendue.

Les coûts en immobilisations de maintien, excluant les frais de découverte incorporés, de 15,1 millions \$ pour l'exercice 2022, comprenaient 9,4 millions \$ en développement souterrain et en forage au diamant, et 5,7 millions \$ en autres projets de maintien.

Perspectives

La production d'or à Westwood devrait se situer entre 70 000 et 90 000 onces en 2023 et comportera une proportion croissante de minerai provenant de la mine souterraine. Les niveaux de production devraient continuer à augmenter graduellement tout au long de l'exercice grâce à la progression constante du développement souterrain, qui donnera accès à plus de zones et à des zones à plus forte teneur au second semestre de l'exercice. Les gisements satellites de surface disponibles continueront de contribuer à l'alimentation, y compris l'alimentation en minerai de la propriété Fayolle, principalement au deuxième semestre de l'exercice.

Les coûts en immobilisations de maintien devraient atteindre approximativement 45 millions \$ et serviront à soutenir les activités de développement souterrain et de réhabilitation, le renouvellement de la flotte mobile et de l'équipement, les réparations de l'usine Westwood et autres projets d'investissement.

ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 31 janvier 2023, la Société a finalisé la vente de sa participation dans la mine Rosebel à Zijin, qui avait été annoncée le 18 octobre 2022. La production d'or attribuable et les ventes d'or attribuables ont atteint respectivement de 26 000 onces et 25 000 onces en janvier 2023.

Au premier trimestre de 2023, la Société a reçu un produit en trésorerie de 386,4 millions \$, constitué du produit de la vente de 360,0 millions \$, majoré de 29,8 millions \$ en trésorerie détenue par Rosebel au 31 janvier 2023, déduction faite d'ajustements préliminaires de 3,4 millions \$ du fonds de roulement. La Société devrait recevoir environ 9,8 millions \$ d'ici le 30 juin 2023, soit le solde de la trésorerie détenue par Rosebel au 31 janvier 2023 de 9,6 millions \$, et les derniers ajustements du fonds de roulement, de 0,2 million \$. À la fin du trimestre, la Société a constaté une perte sur cession de 7,4 millions \$, déduction faite des impôts sur le résultat, laquelle a été incluse dans le profit net provenant des activités abandonnées.

PROJETS

Projet Côté Gold | Ontario, Canada

Au 31 mars 2023, on estimait que le projet était réalisé à environ 79,8 %. Voici une mise à jour sur les activités du projet :

Activité du projet	Mise à jour
Santé et sécurité	Le nombre total d'heures travaillées sans perte de temps en raison d'accident dans le cadre du projet s'élève à 9,8 millions, soit un taux de fréquence de 0,02. Pendant le trimestre, la première blessure enregistrable engendrant un arrêt de travail est survenue lorsqu'un garde de sécurité a glissé sur la glace et s'est blessé à la jambe. Les répercussions de la COVID-19 et l'absentéisme connexe ont été limités et sont toujours étroitement surveillés.
Main-d'œuvre	La main-d'œuvre au site dépasse les 1 500 personnes et est à sa capacité maximale. L'agrandissement du camp par l'ajout de 264 chambres devrait être terminé au cours du deuxième trimestre. Les premières chambres étaient prêtes à la fin mars. L'agrandissement permettra d'augmenter la main-d'œuvre affectée aux activités de construction de pointe liées aux structures, à la mécanique, à la tuyauterie, à l'électricité et à l'instrumentation.

Activités de terrassement	<p>Les activités de terrassement, qui sont axées notamment sur les barrages du parc à résidus, la préparation des voies de transport pour le déploiement de la flotte autonome ainsi que l'enlèvement des morts-terrains, ont progressé.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La phase intermédiaire (élévation de 392) du parc à résidus a été achevée en mars en prévision de la crue et pour permettre l'accumulation d'eau nécessaire aux activités de mise en service. • L'achèvement de la phase 1 du parc à résidus est prévu vers la fin du deuxième trimestre, car une partie des stériles a été classée comme du minerai, ce qui a réduit la quantité de résidus disponibles pour la construction. • Toutes les infrastructures essentielles ont été achevées en prévision du dégel printanier, y compris les bassins de sédimentation, le barrage de base est du parc à résidus et le puisard principal. <p>Les activités d'exploitation minière continuent de s'intensifier afin de désengorger la production et d'assurer la préparation en vue du transfert final de toutes les activités liées à la fosse à l'équipe d'exploitation plus tard au cours du troisième trimestre.</p>
Usine de traitement	<p>Les travaux de génie civil et le coulage de béton à l'usine de traitement sont terminés. Les travaux de charpente en acier dans les secteurs du broyeur à rouleaux à haute pression («HPGR ») et du concasseur secondaire ont continué de progresser. L'installation du chemin de câbles et le tirage des câbles sont en cours dans les bâtiments du HPGR, du concasseur secondaire et du tamisage. La trémie de minerai fin avec convoyeurs d'alimentation est montée. L'installation des réservoirs de lixiviation est presque terminée et les agitateurs sont attendus en mai. Tous les principaux équipements ont été installés dans la zone du minerai grossier.</p> <p>Les travaux liés aux structures, à la mécanique et à la tuyauterie se sont poursuivis à l'usine de traitement. L'installation d'un broyeur à boulets et de la passerelle pour canalisations sur la paroi nord de la zone de raffinage est pratiquement achevée. À l'usine, des progrès importants ont été réalisés dans l'installation des réservoirs de charbon en pulpe, les travaux mécaniques sur le broyeur vertical et la mise en place de l'acier structurel et des cyclones.</p>
Infrastructure	<p>La ligne électrique aérienne est achevée. Le raccordement au réseau hydroélectrique provincial et à la principale sous-station électrique est prévu au troisième trimestre de 2023. Le réseau de communication des systèmes autonomes de transport et de forage est pratiquement achevé et l'installation finale est prévue au deuxième trimestre de 2023.</p> <p>L'installation des services souterrains a progressé considérablement, et les travaux critiques ont été achevés en janvier 2023. Les installations de distribution et de stockage du carburant, y compris l'aire de ravitaillement, devraient être achevées au troisième trimestre de 2023.</p> <p>Les travaux liés au garage des camions progressent. Le transfert partiel à l'équipe de l'exploitation devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2023. L'équipe d'intervention d'urgence a emménagé dans le bâtiment permanent en mars. Au laboratoire d'analyse, les travaux intérieurs sont en cours et devraient être terminés vers la fin de l'été.</p>
Approvisionnement	<p>L'équipement mobile lourd continue d'arriver au site : quatorze camions de transport CAT 793F, deux chargeuses 994 et quatre bouteurs D10 ont été livrés à la fin mars.</p> <p>L'assemblage de la première pelle électrique est en cours. La majorité de l'équipement a été livrée, et le reste des livraisons se poursuit conformément au calendrier.</p>

Préparation opérationnelle	<p>La préparation opérationnelle a progressé dans de nombreux secteurs, l'accent étant mis sur l'intensification des activités d'exploitation minière, l'embauche et la formation du personnel pour l'usine de traitement, la normalisation des processus et systèmes d'entretien de la mine, de l'usine de traitement et du site, et la préparation à la transition des contrats de services sur le site.</p> <p>Le transport autonome sur lequel reposent les activités d'exploitation minière a débuté en janvier. Au cours du premier trimestre de 2023, quatre à six camions de transport CAT 793F fonctionnaient en mode autonome. Dix camions de transport ont été mis en service au total. Le personnel de l'exploitation est maintenant mobilisé dans le bureau de l'exploitation, et la salle de commande de la mine est entièrement mise en service. L'exploitation minière par le propriétaire a bien progressé, avec près de 1,0 million de tonnes extraites au premier trimestre de 2023. L'empilement de minerai compte environ 0,9 million de tonnes, ce qui devrait permettre d'atteindre l'objectif de 5,0 millions de tonnes d'ici la fin de l'exercice. L'exploitation minière aura lieu 24 heures sur 24, un quart de nuit devrait débuter à l'été.</p>
Permis et développement durable	<p>Toutes les demandes de permis visant des éléments critiques et tous les travaux de développement durable sont terminés. Les démarches pour obtenir des permis portant sur des éléments non critiques sont en cours, et les permis devraient être délivrés pendant le reste de la construction du projet.</p> <p>Les consultations auprès des communautés et la mise en œuvre des ententes sur les répercussions et les avantages avec les partenaires autochtones se poursuivent. Les programmes de santé, de sécurité et environnementaux, les plans d'intervention d'urgence ainsi que les procédures opérationnelles normalisées sont en cours d'élaboration.</p>

Transaction de financement avec Sumitomo

Le 19 décembre 2022, la Société a annoncé qu'elle avait conclu une entente de financement et de modification de la convention de coentreprise avec SMM. Selon l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise, à compter de janvier 2023 jusqu'au 31 mars 2023, SMM a assumé un montant de 189,0 millions \$ au titre de l'obligation de financement de la Société à l'égard du projet Côté Gold. À la suite de ce financement par SMM, la Société a transféré 7,5 % de sa participation dans le projet Côté Gold à SMM (la « participation transférée »). Après le 31 mars 2023, SMM a versé 61,0 millions \$ supplémentaires au titre de l'obligation de financement de la Société et la Société a transféré une participation supplémentaire de 2,2 % dans le projet Côté Gold à SMM, ce qui a porté la participation transférée à 9,7 %. En date du 1^{er} mai 2023, SMM avait versé, au total, le montant maximal de 250,0 millions \$ des obligations de financement de la Société.

La Société a le droit de racheter la participation transférée à sept dates entre le 30 novembre 2023 et le 30 novembre 2026, afin de rétablir sa participation à 70 % dans le projet Côté Gold (l'« option de rachat »). La Société peut exercer son option en remboursant la totalité des avances faites par SMM au nom de la Société, d'un total de 250,0 millions \$, majoré des contributions différentielles effectuées, déduction faite de la production d'or différentielle reçue par SMM en raison de l'augmentation de sa participation, jusqu'au commencement de la production commerciale. SMM a versé un montant additionnel de 7,1 millions \$ au cours du trimestre terminé le 31 mars 2023. Selon les estimations, SMM versera 82,8 millions \$ de plus d'ici la fin de 2023 en raison de sa participation accrue, ce qui devrait faire passer le montant de rachat total estimatif à 340 millions \$, sous réserve des ajustements applicables. SMM conservera les produits nets ou les paiements exigibles au titre de sa participation accrue depuis l'atteinte de la production commerciale jusqu'au rachat de la participation transférée. Jusqu'à la date de l'exercice de l'option de rachat ou jusqu'au 30 novembre 2026, selon la date la plus rapprochée des deux, la Société payera des frais d'option de rachat à SMM équivalant au taux du financement à un jour garanti plus 4 % relativement aux montants avancés par SMM pendant la construction et jusqu'à l'atteinte de la production commerciale, moins la valeur de la production d'or différée jusqu'à l'atteinte de la production commerciale. Les frais d'option de rachat courus en 2023 seront payables à la date de l'exercice de l'option ou le 30 novembre 2026, selon la date la plus rapprochée. Les frais de l'option de rachat seront payables trimestriellement en trésorerie tous les trimestres à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise Côté Gold comporte aussi des changements aux frais de l'exploitant, à la structure de gouvernance, y compris le rehaussement du seuil d'approbation du comité d'examen pour

les budgets annuels et les dépenses non budgétées dépassant des montants établis. IAMGOLD maintient ses droits portant sur le comité d'examen et demeure l'exploitant.

À des fins comptables, l'entente de financement et de modification de la convention coentreprise ne répond pas aux critères établis dans les IFRS relativement à la constatation de la dilution au titre de la vente de la participation de la Société dans la coentreprise non constituée en société de Côté Gold et la Société continuera de comptabiliser une participation de 70 % dans les actifs et les passifs de la coentreprise. La Société a constaté un passif financier égal au prix de rachat actuel et aux frais d'option.

Dépenses de projet

La participation de 70 % de la Société dans les dépenses de projet en vertu de la coentreprise a atteint 158,6 millions \$ (à un taux de change \$ US/\$ CA moyen de 1,35) au premier trimestre de 2023. L'estimation des coûts attribuables à engager pour achever la construction se chiffrait entre 625 et 700 millions \$, selon une participation de 70 %, en supposant un taux de change \$ US/\$ CA de 1,32. La Société financera environ 460 à 535 millions \$ de ces coûts pour le reste de 2023 en fonction de sa participation de 60,3 % dans la coentreprise, et SMM financera le reste dans le cadre de l'entente de financement et de modification de la convention de coentreprise. Depuis le début de la construction, la part des dépenses engagées par IAMGOLD pour le projet s'élève à environ 1,37 milliard \$.

Résumé des étapes importantes à venir et du calendrier

La production de Côté Gold devrait commencer au début de 2024. La construction du projet a commencé au troisième trimestre de 2020, et les travaux majeurs de terrassement ont commencé au premier trimestre de 2021. Les étapes importantes réalisées récemment et les autres étapes notables à venir sont les suivantes :



La Société met en garde le lecteur que d'autres perturbations potentielles, y compris celles causées par les pressions inflationnistes, les autres perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, les conditions météorologiques et les conflits de travail et le marché du travail difficile pourraient avoir des répercussions sur le calendrier des activités, la disponibilité de la main-d'œuvre, la productivité et la chaîne d'approvisionnement et la logistique et, par conséquent, pourraient influencer sur le calendrier réel de la production commerciale et, par conséquent, sur les coûts du projet.

Zone Gosselin

La zone Gosselin est située immédiatement au nord-est du gisement Côté Gold. Au cours du premier trimestre de 2023, la Société a présenté les résultats d'analyse de son programme de forage en cours, lesquels comprennent : 342,2 mètres d'une teneur de

1,99 gramme par tonne d'or (« g/t Au »), 313,0 mètres d'une teneur de 1,29 g/t Au, et 181,0 mètres d'une teneur de 1,50 g/t Au (voir le communiqué de presse du 2 février 2023). Environ 15 500 mètres de forage au diamant sont prévus en 2023 pour délimiter et prolonger davantage les ressources minérales de Gosselin et tester des cibles sélectionnées le long d'un corridor du gisement interprété comme étant favorable. Au premier trimestre de 2023, 5 200 mètres de forage ont été réalisés.

Projet Nelligan | District de Chibougamau, Québec, Canada

Le projet Nelligan, situé à environ 45 kilomètres au sud de Chapais-Chibougamau, au Québec, est détenu en vertu d'une convention de participation conditionnelle de 75 % à IAMGOLD et de 25 % à Vanstar Mining Resources Inc. (« Vanstar ») dans le but de former une coentreprise avec cette dernière. La Société détient une option d'acquérir une participation supplémentaire de 5 % pour une participation totale de 80 % en effectuant une étude de faisabilité sur le projet.

Au premier trimestre de 2023, la Société a publié et déposé une mise à jour de l'estimation des ressources minérales (sur une base à 100 %) de 73,5 millions de tonnes de ressources minérales indiquées d'une teneur moyenne de 0,84 g/t Au représentant 1,99 million d'onces d'or, et de 129,5 millions de tonnes de ressources minérales présumées d'une teneur moyenne de 0,87 g/t Au représentant 3,60 millions d'onces d'or (voir le communiqué de presse en date du 23 janvier 2023). Environ 10 000 mètres de forage d'extension et de délimitation au diamant sont prévus en 2023. Une campagne de forage d'environ 1 700 mètres a été effectuée au premier trimestre de 2023.

Actifs de Bambouk | Afrique de l'Ouest

Le 20 décembre 2022, la Société a annoncé avoir conclu des ententes définitives avec Managem S.A. (CAS : MNG) pour vendre sa participation dans les actifs de Bambouk. La Société recevra des paiements en trésorerie d'environ 282 millions \$ (avant impôts) au total en contrepartie des actions et des prêts intragroupe des filiales pour les entités qui détiennent une participation de 90 % de la Société dans le projet Boto, au Sénégal, et une participation de 100 % dans les projets suivants : le projet Karita et les propriétés de prospection associées, en Guinée, le projet Diakha-Siribaya, au Mali, les propriétés à un stade d'exploration primaire de Boto Ouest, Senala Ouest et Daorala, de même que la participation acquise dans la convention de participation conditionnelle de Senala, au Sénégal.

Après la fin du trimestre, le 25 avril 2023, la Société a conclu la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés à un stade d'exploration primaire de Boto Ouest, de Senala Ouest et de Daorala, et de sa participation dans la convention de participation conditionnelle de Senala, au Sénégal, pour un produit en trésorerie brut d'environ 197,6 millions \$ (avant impôts). Le produit brut comprend des paiements différés de 32,0 millions \$, prévus au troisième trimestre de 2023.

Les autres transactions sont assujetties à certaines approbations réglementaires des gouvernements pertinents, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles incluses dans les ententes. La Société a obtenu le consentement du consortium de prêteurs d'IAMGOLD pour conclure la vente de sa participation dans les actifs de Bambouk. La clôture des autres parties des transactions visant les actifs de Bambouk devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2023.

Selon les modalités des ententes, les dépenses de prospection engagées relativement aux actifs de Bambouk seront recouvrées auprès de Managem à la clôture.

RÉTROSPECTIVE FINANCIÈRE

Produits – Au premier trimestre de 2023, les produits liés aux activités poursuivies ont totalisé 226,2 millions \$ pour la vente de 119 000 onces (109 000 onces sur une base attribuable) à un prix moyen réalisé de l'or de 1 893 \$ par once, soit une baisse de 38,8 millions \$ ou de 15 % par rapport à la période équivalente de l'exercice précédent, en raison d'une baisse des ventes, qui a été partiellement contrebalancée par un prix réalisé de l'or plus élevé.

Coût des ventes – Le coût des ventes, exception faite de l'amortissement, s'est établi à 139,1 millions \$ au premier trimestre de 2023, soit une hausse de 5,0 millions \$ ou de 4 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des activités d'exploitation minière à Westwood et des pressions inflationnistes sur les prix des consommables.

Charge d'amortissement – La charge d'amortissement s'est élevée à 44,0 millions \$ au premier trimestre de 2023, soit une baisse de 15,9 millions \$ ou de 27 % par rapport à la même période de l'exercice précédent, principalement en raison des volumes de production plus faibles à Essakane.

Dépenses de prospection – Les dépenses de prospection se sont élevées à 7,7 millions \$ au premier trimestre de 2023, soit une baisse de 0,3 million \$ ou de 4 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des dépenses prévues.

Frais généraux et administratifs – Les frais généraux et administratifs se sont élevés à 12,7 millions \$ au premier trimestre de 2023, soit une baisse de 1,5 million \$ ou de 11 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des paiements fondés sur des actions (1,4 million \$) et des frais de consultation (0,3 million \$), qui ont été partiellement contrebalancés par une baisse des gains réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie (0,3 million \$).

Charge d'impôts sur le résultat – La charge d'impôts sur le résultat s'est élevée à 8,6 millions \$ au premier trimestre de 2023, soit une baisse de 16,4 millions \$ ou de 66 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'impôts sur le résultat comprend des impôts sur le résultat exigibles de 11,7 millions \$, qui ont été contrebalancés par un recouvrement d'impôts sur le résultat différé de 3,1 millions \$, soit une baisse de 17,2 millions \$ ou de 60 % par rapport aux impôts sur le résultat exigible de l'exercice précédent et une diminution du recouvrement d'impôts sur le résultat différé de 0,8 million \$ ou de 21 %. Ces montants découlent principalement de variations des actifs et des passifs d'impôts différés, des variations de l'incidence des fluctuations des taux de change et du résultat imposable dans les pays où la Société exerce ses activités d'une période à l'autre.

Activités d'exploitation

Pour le premier trimestre de 2023, les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation se sont établis à 28,8 millions \$ et comprenaient des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 13,4 millions \$ liés aux activités poursuivies et de 15,4 millions \$ liés aux activités abandonnées. La trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liée aux activités poursuivies a diminué de 102,6 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des éléments suivants :

- une baisse des revenus de 39,4 millions \$, principalement en raison de la diminution du volume des ventes,
- une hausse du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants de 49,6 millions \$ découlant d'une augmentation de la taxe sur la valeur ajoutée, une augmentation des stocks de fournitures à Essakane et à Côté Gold, l'établissement d'un premier emplacement de minerai à Côté Gold, les niveaux supérieurs de stocks de produits finis à la fin de la période, et une diminution des comptes fournisseurs et autres créditeurs résultant d'une baisse du niveau d'activité à Essakane au cours du trimestre.
- Le produit net tiré des accords de paiement anticipé de 2022 de 10,2 millions \$ inclus dans les résultats du premier trimestre de 2022.

Activités d'investissement

La trésorerie nette provenant des activités d'investissement a atteint 160,6 millions \$ au premier trimestre de 2023 et comprend des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement de 168,8 millions \$ en lien avec les activités poursuivies et des flux de trésorerie soumise à restrictions des activités abandonnées de 8,2 millions \$. Comparativement au premier trimestre de 2022, la trésorerie nette provenant des activités d'investissement en lien avec les activités poursuivies a augmenté de 303,1 millions \$, principalement en raison des produits de 386,4 millions \$ reçus dans le cadre de la vente des actifs de Rosebel, qui ont été contrebalancés par une augmentation des coûts en immobilisations de 73,3 millions \$ du projet Côté Gold.

Activités de financement

La trésorerie nette utilisée dans les activités de financement au premier trimestre de 2023 se chiffrait à 66,4 millions \$ et comprenait la trésorerie générée par les activités de financement liées aux activités poursuivies de 64,4 millions \$ et aux activités abandonnées de 2,0 millions \$. Comparativement au premier trimestre de 2022, la trésorerie nette utilisée pour financer les activités poursuivies a augmenté de 61,0 millions \$, principalement en raison du remboursement de 255,0 millions \$ de la facilité de crédit, qui a été contrebalancé par le produit reçu dans le cadre de l'entente de financement conclue avec SMM de 196,1 millions \$.

Liquidités et ressources en capital

Au 31 mars 2023, la trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux activités poursuivies de la Société s'établissaient à 532,1 millions \$ et la dette nette¹ s'élevait à 261,6 millions \$. Environ 257,3 millions \$ étaient disponibles en vertu de la facilité de crédit renouvelable garantie de la Société (la « facilité de crédit »), portant ainsi les liquidités disponibles¹ au 31 mars 2023 à environ 789,4 millions \$. La trésorerie soumise à restriction pour assumer les obligations relatives aux coûts de fermeture environnementale d'Essakane, de Doyon et du projet Côté Gold totalisait 58,6 millions \$.

La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures. La Société utilise des dividendes et des prêts intragroupe pour rapatrier les fonds provenant de ses activités d'exploitation. Le moment du versement de ces dividendes pourrait avoir une incidence sur le moment et le montant du financement nécessaire, y compris les prélèvements de la Société sur sa facilité de crédit. Au 31 mars 2023, Côté Gold et Essakane détenaient 261,0 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie. La trésorerie dégagée par Côté Gold servira à couvrir les dépenses de Côté Gold et la trésorerie excédentaire à Essakane est rapatriée au moyen de paiements de dividendes correspondant à la participation de 90 % de la Société, déduction faite de l'impôt sur les dividendes. Tel qu'il a été annoncé au premier trimestre de 2023, SMM a acquitté la portion du financement de la Société dans le cadre de la coentreprise non constituée en société de Côté Gold. Pendant le reste de l'exercice, la Société acquittera sa portion du financement de la coentreprise Côté Gold à même ses soldes de trésorerie disponibles, les produits de la vente de certains actifs, a trésorerie provenant de ses activités d'exploitation et du montant disponible de la facilité de crédit.

Le tableau suivant résume les éléments de la dette à long terme de la Société.

(millions \$) ¹	31 mars 2023	31 décembre 2022
Facilité de crédit	200,0 \$	455,0 \$
Billets de premier rang de 5,75 %	447,6	447,6
Prêts pour équipement	14,2	16,1
	661,8 \$	918,7 \$

1. La dette à long terme ne comprend pas les contrats de location liés aux activités poursuivies de 96,8 millions \$ au 31 mars 2023 (73,8 millions \$ au 31 décembre 2022).

Facilité de crédit

La Société dispose d'une facilité de crédit de 490 millions \$ qui a été conclue en décembre 2017 et modifiée par la suite pour, entre autres choses, reporter la date d'échéance à janvier 2025 et obtenir le consentement pour la vente de Rosebel, la vente des actifs de Bambouk ainsi que les arrangements prévus dans le cadre de l'entente de financement et de modification de la convention de la coentreprise. La facilité de crédit prévoit une marge de taux d'intérêt supérieure au taux interbancaire offert à Londres, le taux préférentiel d'acceptation du banquier et les avances au taux de base qui varient, ainsi que les frais connexes, selon le ratio de la dette nette au RAIIA total de la Société. La facilité de crédit est garantie par certains actifs réels de la Société, par des garanties de certaines filiales de la Société et par des nantissements d'actions de certaines filiales de la Société. Les principales modalités de la facilité de crédit comprennent des restrictions de financement supplémentaire par emprunt, des restrictions applicables aux distributions et des clauses restrictives financières, y compris la dette nette par rapport au RAIIA et la couverture de l'intérêt.

Au 31 mars 2023, le montant total prélevé dans le cadre de la facilité de crédit s'élevait à 200,0 millions \$. Dans le cadre de la facilité de crédit, la Société a également émis des lettres de crédit d'un montant de 22,1 millions \$ à titre de sûreté relative à des cautionnements consentis, et de 10,6 millions \$ à titre de garanties pour certaines indemnités environnementales versées à des organismes gouvernementaux. Un montant de 257,3 millions \$ reste disponible dans le cadre de la facilité de crédit. Après la fin du trimestre, le 3 mai 2023, la Société a remboursé les 200,0 millions \$ restants qui avaient été prélevés sur la facilité de crédit.

Liquidités

Au 31 mars 2023, la Société disposait de liquidités disponibles de 789,4 millions \$, soit 532,1 millions \$ en trésorerie et en équivalents de trésorerie, et de 257,3 millions \$ dans le cadre de la facilité de crédit. Au 31 mars 2023, Côté Gold et Essakane détenaient 261,0 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie. La convention de coentreprise Côté Gold stipule que les partenaires en coentreprise doivent financer à l'avance deux mois de dépenses futures estimées. La Société utilise les dividendes pour rapatrier les fonds d'Essakane, lesquels peuvent être déclarés uniquement aux deuxième et troisième trimestres de l'exercice, ce qui a une incidence sur la trésorerie détenue par Essakane.

Le solde de l'obligation de financement attribuable à la Société pour achever la construction du projet Côté Gold est estimé entre 460 et 535 millions \$.

Le 25 avril 2023, la Société a conclu la vente de sa participation de 90 % dans le projet Boto, au Sénégal, de sa participation de 100 % dans les propriétés à un stade précoce de prospection de Boto Ouest, de Senala Ouest et de Daorala, et de sa participation dans la convention de participation conditionnelle de Senala, au Sénégal, pour un produit en trésorerie brut de 197,6 millions \$ (avant impôts). Le produit brut comprend un paiement différé de 32 millions \$ prévu au troisième trimestre de 2023. Les autres transactions, dont le produit brut est évalué à environ 84 millions \$, devraient être conclues d'ici le troisième trimestre de 2023.

Selon les conditions du marché, qui pourraient avoir une incidence sur les dépenses du projet et les flux de trésorerie d'exploitation, la Société croit que ses liquidités disponibles au 31 mars 2023, combinées aux flux de trésorerie d'exploitation, à l'entente de financement et de modification de la convention de la coentreprise avec SMM et aux produits attendus de la vente des derniers actifs de Bambouk, sont suffisantes pour achever la construction du projet Côté Gold, selon les coûts estimatifs et le calendrier actuels. La Société continue de faire progresser d'autres possibilités de financement pour renforcer ses activités, améliorer ses liquidités et rétablir sa participation dans le projet Côté Gold à 70 % au moment voulu.

TÉLÉCONFÉRENCE

Une téléconférence aura lieu le **vendredi 12 mai 2023 à 8 h 30 (heure de l'Est)** au cours de laquelle la haute direction discutera des résultats d'exploitation et des résultats financiers de la Société du premier trimestre de 2023.

La téléconférence sera accessible par webdiffusion en cliquant sur le lien dans la section « Events » du site Internet de la Société www.iamgold.com ou par téléphone en composant les numéros suivants :

Sans frais (Amérique du Nord) : **1 800 319-4610**

À l'international : +1 604 638-5340

Webdiffusion : <https://services.choruscall.ca/links/iamgold2023q1.html>

La webdiffusion archivée en ligne sera disponible en accédant au site Internet de la Société à www.iamgold.com. Une rediffusion téléphonique sera disponible pendant un mois après la téléconférence en composant le numéro sans frais 1 800 319-6413 en Amérique du Nord ou +1 604 638-9010 ailleurs dans le monde en entrant le mot de passe 0071.

Pour de plus amples renseignements, se reporter au rapport de gestion et aux états financiers consolidés intermédiaires non audités pour les trois mois terminés le 31 mars 2023 qui se trouvent sur le site Web de la Société à l'adresse www.iamgold.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com. La Société utilise certaines mesures de rendement financier hors PCGR dans le présent communiqué de presse. Se reporter à la section « Mesures de rendement financier hors PCGR » du présent communiqué de presse et du rapport de gestion pour obtenir davantage d'information.

Renvois (sauf les tableaux)

1. Il s'agit d'une mesure financière hors PCGR. Voir la section « Mesures financières hors PCGR » ci-dessous. De plus amples informations sur ces mesures financières hors PCGR figurent aux pages 35 à 38 du rapport de gestion de la Société du premier trimestre de 2023 déposé sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.
2. La fréquence du taux JART (jours d'absence, restrictions, transferts) et le taux de fréquence TIE (total d'incidents enregistrables) sont calculés sur 200 000 heures travaillées.

AU SUJET D'IAMGOLD

IAMGOLD est un producteur d'or de rang intermédiaire et un promoteur de projets établi au Canada qui possède des mines en exploitation en Amérique du Nord et en Afrique de l'Ouest. En partenariat avec l'entreprise japonaise Sumitomo Metal Mining, la Société construit actuellement Côté Gold au Canada, un projet minier à grande échelle et de longue durée dont la mise en production est prévue au début de 2024. De plus, la Société possède un éventail de projets à des stades primaires et avancés dans des districts à fort potentiel dans les Amériques. IAMGOLD emploie environ 3 300 personnes et est déterminée à maintenir sa culture d'exploitation minière responsable dans le cadre de toutes ses activités en respectant des normes strictes en matière de protection de l'environnement, de pratiques sociales et de gouvernance, y compris son engagement Zéro Incident®. Les titres d'IAMGOLD sont inscrits à la cote de la Bourse de New York (NYSE : IAG) et de la Bourse de Toronto (TSX : IMG), et la Société fait partie des entreprises figurant sur l'indice Jantzi Social Index, qui est pondéré selon la capitalisation boursière qui se compose d'actions ordinaires de sociétés choisies en fonction de leur responsabilité sociale selon un vaste ensemble de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Personne-ressource IAMGOLD

Graeme Jennings, vice-président, Relations avec les investisseurs

Tél. : 416 360-4743 | Cellulaire : 416 388-6883

info@iamgold.com

MESURES FINANCIÈRES HORS PCGR

La Société utilise certaines mesures financières hors PCGR dans le présent communiqué de presse qui sont décrites à la section suivante. La Société croit que, outre les mesures financières courantes établies conformément aux IFRS, certains investisseurs utilisent les présentes mesures de rendement financier hors PCGR pour évaluer le rendement de la Société. Ces mesures de rendement financier hors PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS, peuvent ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés et ne doivent pas être envisagées hors contexte ni remplacer les mesures de rendement établies conformément aux IFRS.

La définition de ces mesures, le rapprochement avec les montants présentés dans les états financiers consolidés intérimaires et les raisons de la présentation de ces mesures sont décrits ci-dessous. Les mesures financières hors PCGR sont conformes à celles présentées précédemment, et aucun changement n'a été apporté à la base de calcul, à l'exception du changement de présentation des coûts décaissés par once vendue décrit plus en détail ci-dessous.

Prix moyen réalisé de l'or par once vendue

Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue permet à la direction de mieux comprendre le prix moyen réalisé de l'or vendu pour chaque période de présentation de l'information financière, déduction faite de l'incidence des produits non aurifères et des crédits de sous-produits, qui, dans le cas de la Société, ne sont pas considérables, et permet aux investisseurs de comprendre le rendement financier de la Société sur la base des produits moyens réalisés de la vente de la production d'or au cours de la période considérée.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Produits	226,2 \$	265,0 \$
Crédits de sous-produits et autres produits	(0,5)	(0,9)
Produits	225,7 \$	264,1 \$
Ventes (milliers d'onces) – 100 %	119	147
Prix moyen réalisé de l'or par once ^{1,2,3} (\$/once)	1 893 \$	1 789 \$

2. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

3. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est calculé en fonction des ventes provenant des mines Westwood, Rosebel et Essakane de la Société.

4. Le prix moyen réalisé de l'or par once vendue est établi en fonction de 37 500 onces livrées et d'un prix de 1 500 \$ l'once vendue, conformément à l'accord de paiement anticipé de 2019.

Coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue

La Société présente les coûts décaissés, coûts décaissés par once vendue, CMTI et CMTI par once vendue afin de fournir aux investisseurs des informations sur les mesures clés utilisées par la direction pour surveiller le rendement des sites miniers en production commerciale et leur capacité à générer des flux de trésorerie positifs.

Les coûts décaissés comprennent les coûts d'exploitation minière d'un site, y compris l'extraction, le traitement, l'administration, les redevances et les taxes sur la production, ainsi que les gains ou les pertes réalisés sur dérivés, mais ne comprennent pas l'amortissement, les coûts de réhabilitation, les coûts en immobilisations, ni les coûts de prospection et d'évaluation. Les CMTI comprennent le coût des ventes, exception faite de la charge d'amortissement, les coûts en immobilisations de maintien, qui sont nécessaires au maintien des exploitations existantes, les coûts de prospection incorporés, la portion de maintien des paiements du principal, les charges d'amortissement et de désactualisation de réhabilitation environnementale, les crédits de sous-produits et les frais généraux et administratifs. Ces coûts sont ensuite divisés par les onces d'or attribuables à la Société vendues par les sites miniers en production commerciale au cours de la période pour obtenir les coûts décaissés par once vendue et les coûts de maintien tout inclus par once vendue. La Société présente cette mesure visant les CMTI en tenant compte ou non d'une déduction pour crédits de sous-produits des mines Essakane, Rosebel et Westwood.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les coûts décaissés et les coûts décaissés par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes dans les états financiers consolidés.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Coût des ventes ¹	183,1 \$	194,0 \$
Charge d'amortissement ¹	(44,0)	(59,9)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	139,1 \$	134,1 \$
Ajustements		
Autres coûts d'exploitation minière	(0,4)	(0,9)
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	(9,5)	—
Coûts imputés à des participations ne donnant pas le contrôle ²	(9,5)	(10,3)
Coûts décaissés – attribuables	119,7 \$	122,9 \$
Total des ventes d'or (milliers d'onces) – attribuables	109	135
Coûts décaissés ⁴ (\$/once vendue) – attribuables	1 094 \$	914 \$
Coûts décaissés de Rosebel – attribuables	22,4 \$	60,7 \$
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	24 \$	46
Total des coûts décaissés ⁴ – toutes les exploitations – attribuables	142,1 \$	183,6 \$
Total des ventes d'or ³ – toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	133	181
Coûts décaissés ⁴ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 068 \$	1 017 \$

1. Conformément à la note 28 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

3. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa proportion attribuable du coût des ventes.

4. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base respective de 90 %, 95 % et 100 %.

5. Les coûts décaissés par once vendue pourraient ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre les CMTI et les CMTI par once vendue sur une base attribuable et le coût des ventes selon les états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$ attribuables, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Coût des ventes ¹	183,1 \$	194,0 \$
Charge d'amortissement ¹	(44,0)	(59,9)
Coût des ventes ¹ , exception faite de la charge d'amortissement	139,1 \$	134,1 \$
Ajustements :		
Coûts en immobilisations de maintien ¹	34,0 \$	56,1 \$
Frais généraux et administratifs ²	11,9 \$	12,9 \$
Autres coûts ³	2,7 \$	(1,4)
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	(9,5) \$	—
Coûts attribuables à des participations ne donnant pas le contrôle ⁴	(11,4) \$	(14,9) \$
CMTI – attribuables	166,8 \$	186,8 \$
Total des ventes d'or totales (milliers d'onces) – attribuables	109	135
CMTI ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 525 \$	1 389 \$
CMTI, exception faite du crédit de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 529 \$	1 396 \$
CMTI de Rosebel – attribuables	32,0 \$	82,2 \$
Ventes d'or de Rosebel (milliers d'onces) – attribuables	24	46
CMTI – toutes les exploitations – attribuables	198,8 \$	269,0 \$
Total des ventes d'or totales ⁵ – toutes les exploitations (milliers d'onces) – attribuables	133	181
CMTI ⁶ – toutes les exploitations (\$/once vendue) – attribuables	1 495 \$	1 490 \$
CMTI – toutes les exploitations, exception faite des crédits de sous-produits ⁶ (\$/once vendue) – attribuables	1 498 \$	1 495 \$

1 Conformément à la note 28 des états financiers consolidés intérimaires concernant le coût des ventes et la charge d'amortissement.

2. Les frais généraux et administratifs excluent la charge d'amortissement.

3. Les autres coûts comprennent la portion de maintien des paiements du principal, la désactualisation de réhabilitation environnementale et l'épuisement, ainsi que les coûts d'exploitation des périodes précédentes, qui ont été en partie contrebalancés par les crédits de sous-produits.

4. Les ajustements à la consolidation d'Essakane (90 %) en fonction de sa proportion attribuable du coût des ventes

5. Comprend Essakane, Rosebel et Westwood sur une base respective de 90 %, 95 % et 100 %.

6. Le calcul des CMTI par once vendue pourrait ne pas correspondre aux montants présentés dans ce tableau pour des raisons d'arrondissement.

La Société présente ses coûts en immobilisations de maintien dans ses CMTI afin de tenir compte du capital lié à la production et à la vente d'or à même les activités minières. Les distinctions entre les coûts en immobilisations de maintien et les coûts en immobilisations d'expansion utilisées par la Société sont conformes aux lignes directrices établies par le World Gold Council. Les coûts en immobilisations d'expansion sont constitués des coûts en immobilisations engagés au titre de nouveaux projets et des coûts en immobilisations liés à des projets majeurs ou à l'expansion d'exploitations existantes lorsque ces projets apporteront des avantages importants aux exploitations. Cette mesure financière hors PCGR assure une transparence aux fins des investisseurs concernant les coûts en immobilisations nécessaires pour soutenir les activités en cours dans ses mines par rapport aux coûts en immobilisations globaux.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Coûts en immobilisations corporelles	194,1 \$	136,1 \$
Dépenses immobilisées liées aux actifs de prospection et d'évaluation	—	0,4
Ajustements du fonds de roulement	16,6	(0,4)
	210,7 \$	136,1 \$
Coûts en immobilisations – maintien	34,1	56,1
Coûts en immobilisations – expansion	176,6 \$	80,0 \$

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Essakane	16,8 \$	47,7 \$
Westwood	17,2	7,3
	34,0 \$	55,0 \$
Siège social	0,1	1,1
Coûts en immobilisations – maintien	34,1 \$	56,1 \$

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Essakane	0,9 \$	1,0 \$
Westwood	—	0,5
	0,9 \$	1,5 \$
Côté Gold (70 %)	175,7	78,5
Coûts en immobilisations – expansion	176,6 \$	80,0 \$

RAIIA et RAIIA ajusté

Le RAIIA (résultat avant intérêts, impôts et amortissements) est un indicateur de la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation suffisants pour financer les besoins en fonds de roulement, le service de la dette et les coûts en immobilisations.

Le RAIIA ajusté représente le RAIIA exclusion faite de certaines incidences, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, une perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture, des pertes de valeur et des reprises de perte de valeur, une dépréciation d'actifs et des pertes (gains) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. La direction estime que ces informations supplémentaires sont utiles aux investisseurs pour comprendre la capacité de la Société à générer des flux de trésorerie d'exploitation en excluant du calcul les montants hors trésorerie et les montants en trésorerie qui ne sont pas représentatifs du rendement récurrent des activités sous-jacentes pour les périodes présentées.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre le RAIIA et le RAIIA ajusté aux états financiers consolidés intérimaires.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Profit avant impôts sur le résultat – activités poursuivies	19,3 \$	48,8 \$
Majoré de ce qui suit :		
Amortissement	44,4	60,3
Frais financiers	4,7	1,2
RAIIA – activités poursuivies	68,4 \$	110,3 \$
Éléments ajustés :		
Perte (gain) non réalisée sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	0,8	(3,3)
Recouvrement d'assurance	—	(1,2)
Dépréciation d'actifs	—	0,1
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	0,6	1,7
Perte de change	—	3,6
Portion de coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	9,5	—
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,4)
Indemnités de cessation d'emploi	0,5	—
Gain sur la vente d'actifs	(0,5)	—
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	4,2	—
RAIIA ajusté – activités poursuivies	83,0 \$	110,8 \$
Comprend les activités abandonnées :		
RAIIA – activités abandonnées		24,7 \$
Éléments ajustés :		
Gain sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	(1,6)
Dépréciation des empilements/produits finis	—	2,6
Perte sur la vente de Rosebel	—	—
Perte (gain) de change	—	(0,2)
Indemnités de cessation d'emploi	1,5	—
Dépréciation d'actifs	0,1	1,3
RAIIA – toutes les exploitations		
RAIIA ajusté – toutes les exploitations	106,4 \$	137,6 \$

Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres

Le profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres représente le profit net (perte nette) attribuable aux porteurs de capitaux propres exclusion faite de certaines incidences, nettes d'impôts, comme des changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés, un gain (perte) non réalisé sur dérivés et bons de souscription non utilisés à des fins de couverture, des charges d'amortissement et des reprises de pertes de valeur, une dépréciation d'actifs et une perte (gain) de change qui sont des éléments hors trésorerie et certains éléments de trésorerie qui sont non récurrents ou temporaires par nature, ces éléments ne sont pas représentatifs du rendement opérationnel récurrent. Cette mesure ne représente pas nécessairement le profit net (perte nette) ou les flux de trésorerie établis conformément aux IFRS. La direction estime que cette mesure reflète mieux le rendement de la Société pour la période courante ainsi que le rendement prévu pour les périodes futures. Par conséquent, la Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Le tableau suivant présente un rapprochement du profit avant impôts et des participations ne donnant pas le contrôle comptabilisés dans le profit (perte) de 19,3 millions \$ aux états des résultats consolidés par rapport au profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société de 24,9 millions \$ au premier trimestre de 2023.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Profit avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	19,3 \$	48,8 \$
Éléments ajustés :		
Gain non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	0,8	(3,3)
Recouvrements d'assurance	—	(1,2)
Dépréciation d'actifs	—	0,1
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	0,7	1,8
Perte de change	—	3,6
Autres frais financiers	2,7	—
Portion des coûts d'exploitation exceptionnels à Essakane	10,1	—
Juste valeur de la contrepartie différée de la vente de Sadiola	(0,5)	(0,4)
Gain sur la vente d'actifs	(0,5)	—
Changements dans l'estimation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations des sites fermés	4,2	—
Profit avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités poursuivies	36,8 \$	49,4 \$
Impôts sur le résultat	(8,6)	(25,0)
Impôts sur l'écart conversion de change des soldes d'impôts différés sur le résultat	3,1	(0,4)
Incidence fiscale des éléments ajustés	(2,0)	0,2
Participations ne donnant pas le contrôle	(4,4)	(7,8)
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	24,9 \$	16,4 \$
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités poursuivies	0,05 \$	0,03 \$
Comprend les activités abandonnées :		
Profit net avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	14,3 \$	9,6 \$
Éléments ajustés :		
(Gain) non réalisé sur dérivés non utilisés à des fins de couverture	—	(1,6)
Dépréciation de la VNR des stocks d'empilement/produits finis	—	3,5
Perte sur la vente de Rosebel	7,4	—
Perte (gain) de change	—	(0,2)
Indemnités de cessation d'emploi	1,5	—
Dépréciation d'actifs	0,1	1,3
Profit ajusté avant impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle – activités abandonnées	23,3 \$	12,6 \$
Impôts sur le résultat	(8,0)	(1,6)
Incidence fiscale des éléments ajustés	—	(1,1)
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,7)	(0,2)
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	14,6 \$	9,7 \$
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – activités abandonnées	0,03 \$	0,02 \$
Profit net ajusté attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	39,5 \$	26,1 \$
Profit net ajusté par action attribuable aux porteurs de capitaux propres – toutes les exploitations	0,08 \$	0,05 \$
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation de base (en millions)	479,0	477,6

Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement

La Société fait référence à la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement, qui est calculée comme la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation diminuée des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants. Plusieurs facteurs peuvent rendre le fonds de roulement volatil, notamment une accumulation ou une diminution des stocks. La direction estime que cette mesure hors PCGR, qui exclut ces éléments hors trésorerie, permet aux investisseurs de mieux évaluer le rendement de la Société en matière de flux de trésorerie d'exploitation.

Le tableau suivant présente un rapprochement entre la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement et la trésorerie nette provenant des activités d'exploitation.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	13,4 \$	116,0 \$
Éléments ajustés des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de minerai non courants		
Créances et autres actifs courants	3,4	(0,8)
Stocks et emplacements de minerai non courants	14,8	(7,8)
Fournisseurs et autres créditeurs	24,1	1,3
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités poursuivies	55,7	108,7
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement – activités abandonnées	21,9	25,2
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation avant les variations du fonds de roulement	77,6 \$	133,9 \$

Flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière

Le flux de trésorerie disponible provenant des sites d'exploitation minière correspond au flux de trésorerie généré par les sites d'exploitation minière déduction faite des coûts en immobilisations corporelles relatifs au site minier. La Société croit que cette mesure est utile aux investisseurs pour évaluer la capacité la Société d'exploiter ses sites miniers sans avoir à emprunter ou à utiliser la trésorerie existante.

(en millions \$, sauf indication contraire)	1 ^{er} t. 2023	1 ^{er} t. 2022
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation – activités poursuivies	13,4 \$	116,0 \$
Majoré de ce qui suit :		
Flux de trésorerie d'exploitation utilisé aux fins d'activités non liées aux sites miniers	24,2	27,4
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	37,6	143,4
Coûts en immobilisations – activités poursuivies	215,1	142,2
Moins :		
Coûts en immobilisations liés à la construction et aux projets de mise en valeur et au siège social	(180,2)	(85,7)
Coûts en immobilisations des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	34,9	56,5
Flux de trésorerie des sites d'exploitation minière – activités poursuivies	2,7	86,9
Flux de trésorerie provenant des sites miniers – activités abandonnées	15,4	26,2
Coûts en immobilisations provenant des activités abandonnées	(9,5)	(26,5)
Flux de trésorerie provenant des sites d'exploitations – activités abandonnées	5,9	(0,3)
Total des flux de trésorerie disponibles provenant des sites d'exploitation minière	8,6 \$	86,6 \$

Liquidités disponibles et trésorerie (dette) nette

Les liquidités correspondent à la trésorerie et équivalents de trésorerie, aux placements à court terme et au crédit disponible en vertu de la facilité de crédit. La trésorerie (dette) nette correspond à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements à court terme diminués de la dette à long terme, des obligations locatives et de la portion de la facilité de crédit utilisée. La Société estime que cette mesure fournit aux investisseurs des informations supplémentaires sur les liquidités de la Société.

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	532,1 \$	407,8
Facilité de crédit disponible	257,3	26,6
Liquidités disponibles	789,4 \$	434,4 \$

(en millions \$, activités poursuivies, sauf indication contraire)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	532,1 \$	407,8 \$
Obligations locatives	(96,8)	(73,8)
Dette à long terme ¹	(664,2)	(921,2)
Lettres de crédit consenties aux termes de la facilité de crédit	(32,7)	(18,4)
Trésorerie (dette) nette	(261,6) \$	(605,6) \$

1. Comprend le capital des billets de 450,0 millions \$, la facilité de crédit de 200,0 millions \$ et les prêts pour l'équipement se chiffrant à 14,2 millions \$ (établis respectivement à 450 millions \$, à 455,0 millions \$ et à 16,2 millions \$ au 31 décembre 2022). Exclut les coûts de transaction différés et le dérivé incorporé dans les billets.

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions de dollars américains)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	532,1 \$	407,8 \$
Créances et autres actifs courants	132,8	128,0
Stocks	233,7	199,9
Actifs détenus en vue de la vente	115,3	785,6
	1,013,9	1 521,3
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	2 814,5	2 598,0
Actifs de prospection et d'évaluation	17,2	28,3
Trésorerie soumise à restrictions	58,6	56,3
Stocks	67,3	92,4
Autres actifs	117,4	128,8
	3 075,0	2 903,8
	4 088,9 \$	4 425,1 \$
Passifs		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	259,0 \$	294,1 \$
Impôts sur le résultat exigibles	38,9	37,8
Autres passifs courants	95,5	24,2
Portion courante des obligations locatives	6,7	5,1
Portion courante de la dette à long terme	8,9	8,7
Passifs détenus en vue de la vente	5,9	276,3
	414,9	646,2
Passifs non courants		
Passifs d'impôts différés sur le résultat	19,3	22,6
Provisions	321,2	310,4
Obligations locatives	90,1	68,7
Dette à long terme	652,9	910,0
Option de rachat dans Côté Gold	198,8	—
Produits différés	179,0	240,8
Autres passifs	21,1	19,6
	1 482,4	1 572,1
	1 897,3	2 218,3
Capitaux propres		
Attribuables aux porteurs de capitaux propres		
Actions ordinaires	2 730,9	2 726,3
Surplus d'apport	54,6	58,2
Déficit cumulé	(620,5)	(632,4)
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)	(41,2)	(21,3)
	2 123,8	2 130,8
Participations ne donnant pas le contrôle	67,8	76,0
	2 191,6	2 206,8
Engagements et éventualités		
Événements postérieurs		
	4 088,9 \$	4 425,1 \$

Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES RÉSULTATS (PERTE) CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US, sauf les données par action)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2023	2022
Activités poursuivies :		
Produits	226,2 \$	265,0 \$
Coût des ventes	(183,1)	(194,0)
Profit brut	43,1	71,0
Frais généraux et administratifs	(12,7)	(14,2)
Dépenses de prospection	(7,7)	(8,0)
Autres charges	(5,3)	(2,8)
Profit provenant des exploitations	17,4	46,0
Frais financiers	(4,7)	(1,2)
Perte de change	—	(3,6)
Produits d'intérêts, gains sur dérivés et autres placements	6,6	7,6
Profit avant impôts sur le résultat	19,3	48,8
Charge d'impôts sur le résultat	(8,6)	(25,0)
Profit net provenant des activités poursuivies	10,7	23,8
Profit net provenant des activités abandonnées, déduction faite des impôts sur le résultat	6,3	8,0
Profit net	17,0	31,8 \$
Profit net provenant des activités poursuivies attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	6,3 \$	16,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	4,4	7,8
Profit net provenant des activités poursuivies	10,7 \$	23,8 \$
Profit net attribuable aux :		
porteurs de capitaux propres	11,9 \$	23,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	5,1	8,0
Profit net	17,0 \$	31,8 \$
Attribuable aux porteurs de capitaux propres		
Moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
De base	479,0	477,6
Diluée	483,1	482,4
Profit par action provenant des activités poursuivies de base et dilué	0,01 \$	0,03 \$
Profit par action provenant des activités abandonnées et dilué	0,01 \$	0,02 \$
Résultat de base et dilué par action	0,02 \$	0,05 \$

Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

(non audités) (En millions \$ US)	Trois mois terminés le 31 mars	
	2023	2022
Activités d'exploitation		
Perte nette provenant des activités poursuivies	10,7 \$	23,8 \$
Ajustements :		
Charge d'amortissement	44,4	60,2
Produits différés comptabilisés	—	(48,8)
Charge d'impôts sur le résultat	8,6	25,0
Gain sur dérivés	(1,7)	(10,5)
Dépréciation des stocks	0,9	2,2
Frais financiers	4,7	1,2
Autres éléments hors trésorerie	(3,7)	1,4
Ajustements des éléments de trésorerie :		
Produits liés au paiement anticipé sur l'or	—	59,0
Règlement de dérivés	3,0	4,8
Déboursés relatifs aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(0,2)	(0,4)
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des emplacements de	(42,3)	7,3
Trésorerie provenant des activités d'exploitation avant les impôts sur le résultat payés	24,4	125,2
Impôts sur le résultat exigibles	(11,0)	(9,2)
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités poursuivies	13,4	116,0
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation liées aux activités abandonnées	15,4	26,3
Trésorerie nette provenant des activités d'exploitation	28,8	142,3
Activités d'investissement		
Coûts en immobilisations corporelles	(215,1)	(141,8)
Coûts d'emprunts incorporés	(6,9)	(0,3)
Cession de titres négociables (nette)	—	7,8
Produit de la vente de Rosebel	386,4	—
Autres activités d'investissement	4,4	—
Trésorerie nette provenant des (utilisée aux fins des) activités d'investissement liées aux	168,8	(134,3)
Trésorerie nette utilisée dans les activités d'investissement liées aux activités	(8,2)	(26,2)
Trésorerie nette provenant des (utilisée dans les) activités d'investissement	160,6	(160,5)
Activités de financement		
Paiement des obligations locatives	(1,2)	(1,0)
Remboursement des prêts pour équipement	(2,2)	(1,8)
Remboursement de la facilité de crédit	(255,0)	—
Financement accordé par Sumitomo Metal Mining Co. Ltd.	196,1	—
Actions ordinaires émises en contrepartie de trésorerie à l'exercice d'options sur	—	1,0
Autres activités de financement	(2,1)	(1,6)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement liées aux activités poursuivies	(64,4)	(3,4)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement liées aux activités	(2,0)	(4,1)
Trésorerie nette utilisée dans les activités de financement	(66,4)	(7,5)
Incidence des variations des cours de change sur la trésorerie et équivalents de	2,1	0,3
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	125,1	(25,4)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie – détenus en vue	(0,8)	(18,7)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie – activités	124,3	(44,1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	407,8	544,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de la période	532,1 \$	500,8 \$

Se reporter aux états financiers du premier trimestre de 2023 pour les notes afférentes.

PERSONNES QUALIFIÉES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

Les renseignements techniques et scientifiques concernant les activités d'exploration divulgués dans le présent document sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, premier vice-président, Croissance, pour IAMGOLD et sont revus et vérifiés par ce dernier. M. MacDougall est une personne qualifiée (« PQ ») au sens donné à cette expression dans le Règlement 43-101.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Tous les renseignements contenus dans le présent communiqué de presse, y compris les renseignements relatifs au rendement financier ou opérationnel futurs de la Société et les autres déclarations exprimant les attentes ou les estimations de la direction concernant le rendement futur, notamment les déclarations relatives aux perspectives et/ou à la mise en valeur et au développement des projets de la Société, autres que les déclarations de faits historiques, constituent des énoncés prospectifs, au sens donné à cette expression dans les lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement appelés ci-après les « énoncés prospectifs »), et ces énoncés prospectifs reposent sur des attentes, des estimations et des projections formulées à la date du présent communiqué de presse. Ils sont généralement reconnaissables par l'utilisation, entre autres, des termes « pouvoir », « devoir », « continuer », « s'attendre à », « anticiper », « estimer », « croire », « avoir l'intention de », « compter », « prévoir », « projeter », « planifier », « viser », « couvrir », « potentiel », « budget », « prévisions », « perspectives », « cibles », « stratégie », « supérieur », « projet », y compris dans une tournure négative des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Par exemple, les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse comprennent ceux qui se retrouvent notamment sous les rubriques intitulées « Perspectives », « Mises à jour trimestrielles », « Liquidités et ressources en capital », « Prospection » et « Tendances du marché » et comprennent des énoncés relatifs à ce qui suit : l'estimation des réserves et des ressources minérales et la réalisation de celle-ci ; le rendement opérationnel et financier, y compris les prévisions et les résultats réels de la Société quant à la production, les dépenses, les coûts en immobilisations et d'autres dépenses comme la prospection, y compris la charge d'amortissement et le taux d'imposition effectif ; les coûts attendus et le calendrier pour achever la construction du projet Côté Gold ; la mise à jour du plan minier long terme, les hypothèses liées à l'accroissement des activités et d'autres paramètres du projet, y compris les coûts d'exploitation liés au projet Côté Gold ; les avantages attendus des stratégies d'amélioration opérationnelle et d'atténuation des risques mises en œuvre ou à mettre en œuvre par la Société ; les activités de développement minier ; l'affectation du capital de la Société ; la composition de l'éventail des actifs de la Société, y compris ses mines en exploitation et ses projets de mise en valeur et de prospection ; la finalisation de la vente des actifs Bambouk ; les délais d'obtention des permis et la réception prévue des permis ; l'inflation ; les contraintes liées aux chaînes d'approvisionnement mondiales ; la capacité à obtenir d'autres sources de produits de consommation de qualité comparable et selon des modalités raisonnables ; la disponibilité de la main-d'œuvre, les coûts de main-d'œuvre et d'autres effets sur la main-d'œuvre ; les effets des conditions météorologiques ; le cours futur de l'or et des autres marchandises ; les taux de change et les fluctuations des monnaies ; les évaluations des pertes de valeur et les estimations des valeurs comptables des actifs ; les préoccupations de sécurité et de sûreté dans les territoires où la Société exerce ses activités et les effets associés sur le rendement opérationnel et financier et la situation financière de la Société ; et la réglementation gouvernementale des exploitations minières.

La Société met en garde le lecteur que les énoncés prospectifs reposent nécessairement sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui, bien que considérées comme raisonnables par la direction, sont intrinsèquement soumises à des risques commerciaux, financiers, opérationnels et autres risques, à des incertitudes, à des éventualités et à d'autres facteurs, y compris ceux décrits ci-dessous, qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs et, par conséquent, qu'il ne faut pas s'y fier indûment. Les énoncés prospectifs sont également fondés sur de nombreux facteurs et hypothèses importants, y compris ceux décrits dans le présent communiqué de presse, notamment en ce qui concerne les stratégies commerciales actuelles et futures de la Société ; la capacité de dégager un rendement opérationnel tombant dans les fourchettes prévues ; la production et les flux de trésorerie futurs prévus ; la conjoncture locale et mondiale et l'environnement dans lequel la Société exercera ses activités ; le prix des métaux précieux, d'autres minéraux et d'autres marchandises clés ; les teneurs minérales prévues ; les taux de change internationaux ; les coûts en immobilisations et les coûts d'exploitation prévus ; ainsi que l'obtention des autorisations gouvernementales et autres autorisations requises et le moment auquel elles seront obtenues pour la construction des projets de la Société.

Les risques, incertitudes, imprévus et autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations réels de la Société soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs comprennent ce qui suit : la capacité de la Société à réaliser la construction de Côté Gold et commencer la production commerciale ; la capacité de la Société à réaliser la vente des actifs Bambouk ; les stratégies d'affaires

de la Société et sa capacité de les mettre en œuvre ; les risques de sûreté, notamment les troubles civils, la guerre ou le terrorisme et les perturbations de la chaîne d'approvisionnement de la Société en raison de ces risques de sûreté, en particulier au Burkina Faso et dans la région du Sahel où se situe la mine Essakane de la Société ; les répercussions continues de la COVID-19 et de ses variants sur la Société et sa main-d'œuvre ; la disponibilité de la main-d'œuvre et d'entrepreneurs qualifiés ; la disponibilité des intrants clés pour les activités de la Société et les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales ; la volatilité des titres de la Société ; les litiges ; les contestations de titres de propriété, particulièrement les titres de propriétés non mises en valeur ; les risques liés à la fermeture et à la réhabilitation des mines ; la gestion de certains actifs de la Société par d'autres sociétés ou partenaires de coentreprise ; l'absence d'assurance couvrant tous les risques associés aux activités d'une société minière ; les conditions géologiques inattendues ; la concurrence et la consolidation dans le secteur minier ; l'assujettissement considérable de la rentabilité de la Société à la situation et aux résultats de l'industrie minière dans son ensemble, et de l'industrie minière aurifère en particulier ; les fluctuations des cours mondiaux de l'or et d'autres marchandises utilisées dans le cadre des activités de la Société (comme le diesel et l'électricité) ; les risques de litiges ; les risques juridiques, législatifs, politiques ou économiques ; les nouveaux développements dans les territoires dans lesquels la Société exerce ses activités ; les changements touchant les taxes et les impôts, y compris les régimes fiscaux miniers ; l'incapacité d'obtenir en temps voulu auprès des autorités les principaux permis, autorisations ou approbations nécessaires à l'exploration, à la mise en valeur, au développement ou à l'exploitation ; les difficultés opérationnelles ou techniques liées aux activités d'exploitation minière ou de développement, y compris les difficultés géotechniques et les défaillances majeures de l'équipement ; l'incapacité de la Société d'appliquer une hausse du cours de l'or excédant le plafond d'une opération à fourchette de taux (tunnel) conclue dans le cadre de certains accords de paiement anticipé sur la vente à terme d'or ; la disponibilité du capital ; le niveau de liquidités et de ressources en capital ; l'accès aux marchés de capitaux et au financement ; le niveau d'endettement de la Société ; la capacité de la Société à satisfaire aux clauses restrictives de ses facilités de crédit ; les changements des taux d'intérêt ; les changements défavorables de la notation de crédit de la Société ; les choix de la Société en ce qui a trait à l'allocation du capital ; l'efficacité des efforts continus de la Société en matière de contrôle des coûts ; la capacité de la Société à exécuter les activités de réduction des risques et les mesures d'amélioration des activités ; les risques liés aux entrepreneurs tiers, y compris la réduction du contrôle sur certains aspects des activités de la Société et/ou l'inexécution et/ou l'efficacité, par les entrepreneurs, de leurs obligations contractuelles ; les risques liés à la détention de dérivés ; les fluctuations des taux de change du dollar américain et d'autres devises ou des taux d'emprunt de l'or ; les contrôles des capitaux et des devises dans les territoires étrangers ; l'évaluation des valeurs comptables des actifs de la Société, y compris la possibilité permanente d'une dépréciation et/ou d'une perte de valeur importante de la valeur de ces actifs ; la nature spéculative de l'exploration et du développement, y compris les risques de diminution des quantités ou des teneurs des réserves ; l'éventuel besoin de réviser les estimations des réserves, des ressources, de la récupération métallurgique, des coûts en immobilisations et des coûts d'exploitation ; la présence de contenu nuisible dans les gisements de minerai, notamment l'argile et l'or grossier ; les inexactitudes dans les plans de durée de vie d'une mine ; l'incapacité à atteindre les objectifs opérationnels ; les défaillances de l'équipement ; les menaces à la sécurité des systèmes d'information et à la cybersécurité ; les lois et règlements régissant la protection de l'environnement ; les relations avec le personnel et les conflits de travail ; l'entretien des parcs à résidus et la possibilité d'un déversement majeur ou d'une défaillance des parcs à résidus en raison d'événements incontrôlables ; le manque d'infrastructures fiables, y compris l'accès aux routes, aux ponts, aux sources d'énergie et à l'approvisionnement en eau ; les risques physiques et réglementaires liés au changement climatique ; les régimes climatiques imprévisibles et les conditions météorologiques difficiles aux sites miniers ; l'attraction et la rétention des employés clés et autre personnel qualifié ; la disponibilité de la main-d'œuvre et des intrants miniers et la hausse des coûts connexes ; la possibilité que les nouvelles conventions collectives ne puissent pas être conclues selon des modalités raisonnables ; la capacité des entrepreneurs à achever les projets en temps voulu et selon des modalités acceptables ; la relation avec les communautés entourant les activités et les projets de la Société ; les droits ou les revendications des autochtones ; l'exploitation minière illégale ; les éventuelles répercussions directes ou indirectes de facteurs externes sur les activités, y compris les maladies infectieuses ou autres urgences de santé publique ; et les risques inhérents à l'exploration, à la mise en valeur, au développement et aux activités minières en général. Veuillez consulter la notice annuelle ou le formulaire 40-F, qui se trouvent sur www.sedar.com et sur www.sec.gov/edgar.shtml, pour obtenir une analyse détaillée des risques auxquels la Société est exposée et qui peuvent entraîner des écarts importants entre les résultats financiers, le rendement ou les accomplissements réels de la Société et ceux contenus explicitement ou implicitement dans ces énoncés prospectifs.

Même si la Société a tenté de déceler les principaux facteurs qui pourraient occasionner un écart important entre les résultats réels et ceux mentionnés dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les résultats réels ne correspondent pas aux résultats anticipés, estimés ou prévus. La Société n'a pas l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser ces énoncés prospectifs par suite de nouveaux faits ou renseignements ou autrement, sauf si les lois l

Vous pouvez obtenir tous les documents importants d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov (en anglais seulement).

The English version of this press release is available at www.iamgold.com/.